

RAPPORT FINANCIER

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE ET DE POUJOULAT S.A.

<i>Groupe</i>	087
<i>POUJOULAT S.A.</i>	089
<i>Résultats financiers des 5 derniers exercices.</i>	097

GROUPE POUJOULAT COMPTES CONSOLIDÉS

<i>Compte de résultat consolidé</i>	099
<i>État de la situation financière consolidée</i>	100
<i>Tableau des flux de trésorerie consolidés.</i>	101
<i>Tableau de variation des capitaux propres consolidés</i>	102
<i>État du résultat global.</i>	102
<i>Notes annexes aux états financiers consolidés</i>	102

POUJOULAT S.A. COMPTES SOCIAUX

<i>Compte de résultat</i>	122
<i>Bilan</i>	124
<i>Annexe des comptes sociaux</i>	126
<i>Tableau des filiales et participations</i>	137

Rapport du Conseil de Surveillance à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle	139
-----------------------------------------------------------------------------------------	------------

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	140
----------------------------------------------------------------------------	------------

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	141
-------------------------------------------------------------------------	------------

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés	142
--------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------

Texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle	144
--------------------------------------------------------------------------------------	------------



Message du Conseil de Surveillance

Message of the Supervisory Board

85

L'année 2010, tout comme 2009, avait été marquée par le prolongement de la crise financière.

Dans ce contexte d'instabilité des monnaies, et du coût des matières premières, le groupe Pouloulat a continué de croître grâce à ses bons choix dans le domaine des énergies renouvelables, celui de l'innovation, et celui de la qualité, avec la volonté permanente de réussir, et de consolider les facteurs de durabilité.

Le Conseil de Surveillance confirme sa confiance dans l'avenir du Groupe, et l'année 2011 devrait la conforter. Cette confiance s'appuie avant tout sur tous les collaborateurs et surtout sur la synergie conduite et animée par le Directoire.

Les résultats sont là :

- progression dans le domaine des énergies renouvelables,
- poursuite des investissements,
- renforcement des équilibres,
- développement des conditions sociales : emplois, masse salariale, intéressement et participation.

De nouveau, merci à tous ceux qui participent à ce développement économique et social pour un progrès sain et durable.

2010 had been expected to be a repeat of 2009, with a world economy marked by the continued financial crisis.

In this context of unstable currencies, and the rising cost of raw materials, the Pouloulat group continued to grow thanks to the wise decisions it made in the field of renewable energies, innovation, and quality, with the constant determination to succeed, and to consolidate the factors of sustainability.

The supervisory board has confirmed its confidence in the future of the group, and 2011 should further reinforce it.

This confidence is thanks first and foremost to all the employees and especially the synergy led by the board of directors.

The results are there to be seen:

- *progress in the field of renewable energies,*
- *continued investment,*
- *reinforced stability,*
- *development of social conditions: new jobs, payroll and profit sharing.*

Again, thank you to all those who have contributed to this economic and social development for healthy and sustainable progress.



Yves COIRIER
Président du Conseil de Surveillance
Chairman of the Supervisory Board

RAPPORT DE gestion

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE ET DE POUJOLAT S.A.

A. RAPPORT DE GESTION DU GROUPE 087

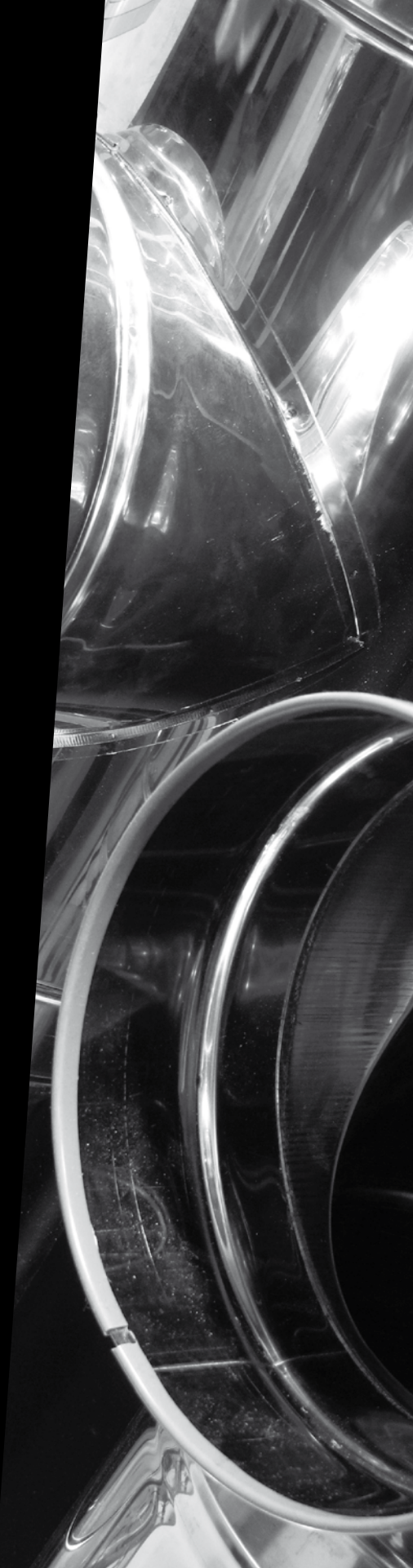
1. Faits marquants et activité du Groupe au cours de l'exercice 2010 087
2. Périmètre de consolidation 2010. 087
3. Analyse de l'évolution des affaires, des résultats
et de la situation financière du Groupe 088
4. Activité en matière de recherche et développement 088
5. Perspectives des filiales consolidées 088
6. Les normes IFRS 088
7. Evénements importants survenus depuis la date de clôture 088

B. RAPPORT DE GESTION DE POUJOLAT S.A. 089

1. Examen des comptes sociaux 089
2. Activité des filiales consolidées 090
3. Eléments sociaux et environnementaux 091
4. Filiales et participations 092
5. Information sur les délais de paiements des dettes fournisseurs 092
6. Participation des salariés au capital 093
7. Dépenses non déductibles fiscalement 093
8. Activité en matière de recherche et développement 093
9. Perspectives 093
10. Evolutions des affaires, des résultats et
de la situation financière de la Société 093
11. Evénements importants survenus depuis la date de clôture 093
12. Bourse et actionnariat 093
13. Détention par POUJOLAT S.A. de ses propres actions 094
14. Affectation du résultat 094
15. Contrôle des Commissaires aux Comptes 094
16. Informations concernant les mandataires sociaux 094
17. Observations des membres du Comité d'Entreprise 096
18. Situation des mandats des membres du Conseil de Surveillance 096
19. Situation des mandats des co-Commissaires aux Comptes 096

RÉSULTATS FINANCIERS DES 5 DERNIERS EXERCICES 097

86



Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en application des statuts et de la Loi sur les sociétés commerciales afin de vous présenter le compte-rendu de la gestion du Groupe et de la société POUJOLAT S.A. au cours de l'exercice 2010, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de la société POUJOLAT S.A.

A. RAPPORT DE GESTION DU GROUPE

1. FAITS MARQUANTS ET ACTIVITÉ DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE 2010

Leader européen, le groupe POUJOLAT conçoit, fabrique et commercialise des systèmes d'évacuation de fumées.

Le chiffre d'affaires consolidé 2010 s'inscrit en hausse de 10,8 % à 151 522 milliers d'euros comparé à 136 728 milliers d'euros pour l'exercice précédent.

La part à l'export progresse de 16 % et représente 13% du chiffre d'affaires total.

La ventilation du chiffre d'affaires export est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
BELGIQUE	5 775	6 008
ROYAUME-UNI	4 312	3 579
ITALIE	143	465
PAYS-BAS	1 334	1 333
POLOGNE	1 130	925
TURQUIE	641	499
ALLEMAGNE	5 461	1 996
AUTRES PAYS DE LA CEE	1 002	2 307
AUTRES PAYS HORS CEE	1 251	1 036

Le résultat opérationnel courant ressort à 13 196 milliers d'euros pour 2010 contre 12 296 milliers d'euros au 31 décembre 2009.

Le résultat opérationnel s'élève à 13 116 milliers d'euros comparé à 12 557 milliers d'euros pour l'exercice précédent. Le résultat net part du Groupe ressort à 8 737 milliers d'euros pour 2010 (8 049 milliers d'euros pour 2009) et représente 5,8 % du chiffre d'affaires consolidé.

Le total du bilan net ressort à 129 110 milliers d'euros en 2010 contre 114 996 milliers d'euros en 2009.

L'actif non courant net se situe à 38 514 milliers d'euros en 2010 contre 35 141 milliers d'euros en 2009.

Les investissements de l'exercice concernent principalement :

(en milliers d'euros)

Immobilisations incorporelles	558
Immobilisations corporelles	
• Terrains et aménagements	99
• Bâtiments et agencements	3 403
• Matériels et outillages	4 260
• Autres immobilisations corporelles	737
Total	9 057

Les acquisitions de l'exercice portent notamment sur :

- l'amélioration du process industriel,
- la construction en-cours d'un ensemble immobilier (Production/Bureau/Logistique) sur le site de TÔLERIE FORÉZIENNE,
- la 1^{ère} phase de construction de l'usine de production BOIS-FACTORY 36.

2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION 2010

Sociétés intégrées globalement :

POUJOLAT S.A., société mère	France
1. S.A. POUJOLAT	Belgique
2. S.A. POUJOLAT BELUX	Belgique
3. S.A.S. TÔLERIE FORÉZIENNE	France
4. S.A.S WESTAFLEX BÂTIMENT	France
5. POUJOLAT UK Ltd	Royaume-Uni
6. POUJOLAT BV	Pays-Bas
7. S.A.S BEIRENS	France
8. POUJOLAT Sp. z o.o.	Pologne
9. POUJOLAT BACA	Turquie
10. S.A.S. EURO ÉNERGIES	France
11. LIVE GmbH	Allemagne
12. S.A.S. SOLAIRES-ÉNERGIES	France
13. S.A.S. BOIS-FACTORY 36	France

Société mise en équivalence :

14. S.A.R.L QUALITY BÛCHES	France
----------------------------	--------

Variations de l'exercice :

- Création de la S.A.S. SOLAIRES-ÉNERGIES, détenue à 97 %.
- Création de la S.A.S. BOIS-FACTORY 36, filiale d'EURO ÉNERGIES à 100 %.
- Entrée dans le capital d'EURO ÉNERGIES de nouveaux actionnaires ramenant ainsi la participation de POUJOLAT de 97 % à 78,25 %.
- Rachat de minoritaires dans la S.A. POUJOLAT (Belgique) passant d'une détention de 62,22 % à 96,75 %.

3. ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES, DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

Le chiffre d'affaires du Groupe a progressé de + 11 % sur l'exercice comparé à 2009, soutenu par une bonne activité au second semestre.

La rentabilité nette du Groupe ressort à près de 6 %, malgré un renchérissement constaté des prix des matières premières et de l'énergie.

La part de l'endettement financier à plus d'un an se maintient à un niveau inférieur à 40 % des capitaux propres. Une vigilance particulière a été portée sur les créances clients ; les encours à fin 2010 représentaient deux mois de chiffre d'affaires, soit un niveau inférieur à celui de l'exercice précédent.

Plus généralement, les équilibres bilanciaux sont bien maîtrisés et vont permettre au Groupe de soutenir sa politique d'investissements.

4. ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Le groupe POUJOLAT a une activité de recherche et développement qui concerne les tubages métalliques, les systèmes d'évacuation de fumée et le développement des énergies renouvelables. Les dépenses de l'exercice ressortent à 1 084 milliers d'euros et sont comptabilisées en charges.

5. PERSPECTIVES DES FILIALES CONSOLIDÉES

- La société WESTAFLEX BÂTIMENT prévoit une légère augmentation de son chiffre d'affaires et un niveau de résultat proche de 2010.
- La société TÔLERIE FORÉZIENNE prévoit une augmentation de son activité supérieure à 10 % et le maintien de son niveau de résultat actuel.
- La société BEIRENS prévoit une relance significative de ses activités et une bonne maîtrise de sa rentabilité.
- La société EURO ÉNERGIES anticipe une augmentation de son volume d'activité élevée et le maintien d'un résultat positif correct.
- La société POUJOLAT BELUX prévoit une croissance de son activité de l'ordre de 5 % et une rentabilité nette satisfaisante.
- La société POUJOLAT BV prévoit une reprise significative de son activité et le retour à l'équilibre.
- La société POUJOLAT UK prévoit une progression de ses activités de l'ordre de 5 % et un résultat stabilisé.
- La société POUJOLAT Sp. z o.o. prévoit une forte progression de son activité, portée notamment par le renforcement de sa production pour le compte du Groupe et devrait retrouver un résultat proche de l'équilibre.
- La société POUJOLAT BACA prévoit une relance significative de son activité pour une rentabilité nette équivalente à 2010.
- La société LIVE GmbH prévoit une augmentation de son activité supérieure à 10 % et un résultat positif.
- Les sociétés SOLAIRES-ÉNERGIES et BOIS-FACTORY 36, créées en 2010, ne devraient débuter leurs activités qu'au cours du second semestre.

Pour l'année 2011, le Groupe anticipe une progression globale de son chiffre d'affaires supérieure à 10 % et le maintien de son niveau de résultat actuel.

6. LES NORMES IFRS

a. Conformité au référentiel IFRS

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les sociétés disposant d'instruments cotés sur un marché réglementé de l'Union Européenne ont l'obligation d'établir leurs états financiers consolidés, à compter du 1^{er} janvier 2005, en conformité avec les normes IFRS applicables au 31 décembre 2005, adoptées par l'Union Européenne.

Après avoir été cotées sur le marché Eurolist d'Euronext compartiment C, les actions de la Société sont cotées, depuis le 24 juin 2010, sur le marché Alternext d'Euronext.

Les états financiers consolidés clos le 31 décembre 2010 et les comptes comparatifs de l'exercice 2009 du Groupe formé par POUJOLAT S.A. et ses filiales ont été établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) élaboré par l'IASB (International Accounting Standards Board).

Les exigences de chaque norme IAS et IFRS obligatoires au 31 décembre 2010 ainsi que leurs interprétations SIC et IFRIC que comprend le référentiel IFRS ont été intégralement respectées par le groupe POUJOLAT.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2010.

b. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS requiert que le groupe POUJOLAT procède à certaines estimations et retienne certaines hypothèses, qu'il juge raisonnables et réalistes. Même si ces estimations et hypothèses sont régulièrement revues, en particulier sur la base des réalisations passées et des anticipations, certains faits et circonstances peuvent conduire à des changements ou des variations de ces estimations et hypothèses, ce qui pourrait affecter la valeur comptable des actifs, passifs, capitaux propres et résultat consolidés.

Ces estimations et hypothèses concernent notamment l'évaluation des impôts différés, des provisions, des avantages au personnel, la reconnaissance du chiffre d'affaires ainsi que l'évaluation des actifs immobilisés. Elles sont détaillées dans les paragraphes y afférant des notes annexes aux états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

7. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLÔTURE

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

B. RAPPORT DE GESTION DE POUJOLAT S.A.

1. EXAMEN DES COMPTES SOCIAUX

Les comptes annuels qui vous sont soumis sont établis selon les formes et méthodes d'évaluation prescrites par les textes en vigueur et précisées dans l'annexe.

Celles-ci n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent. Dans le cadre des modifications apportées dans le traitement des actifs par les règlements du CRC 2002-10 du 12 décembre 2002 et 2004-06 du 23 novembre 2004, applicables pour les exercices sociaux ouverts à compter du 1er janvier 2005, la Société a fait l'application de la méthode dite "rétrospective" pour réviser les plans d'amortissement. Seuls les immeubles ont fait l'objet d'une décomposition.

Le chiffre d'affaires net ressort à 109 236 milliers d'euros en 2010 contre 101 581 milliers d'euros en 2009, soit une progression de 7,5 %.

Le chiffre d'affaires net 2010 s'est réparti comme suit :

Par familles de produits	%	Par familles de clients	%
Sorties de toit et accessoires	21	Distribution spécialisée	74
Conduits à double paroi isolés	54	Constructeurs et installateurs	12
Conduits à simple paroi et conduits flexibles	22	Spécialistes de la cheminée	8
Autres produits	3	Exportation	6
TOTAL	100	TOTAL	100

Le chiffre d'affaires réalisé à l'exportation passe de 6 368 milliers d'euros en 2009 à 6 423 milliers d'euros en 2010, et se répartit ainsi :

(en milliers d'euros)	2010	2009
BELGIQUE	1 897	1 988
ROYAUME-UNI	2 371	2 021
ITALIE	135	408
PAYS-BAS	625	711
POLOGNE	141	6
TURQUIE	87	46
ALLEMAGNE	35	26
AUTRES PAYS DE LA CEE	731	978
AUTRES PAYS HORS CEE	401	184
TOTAL	6 423	6 368

Le résultat d'exploitation s'élève à 11 336 milliers d'euros en 2010 contre 9 072 milliers d'euros au cours de l'exercice précédent, soit une augmentation de 25 %.

Le résultat financier s'établit à - 277 milliers d'euros en 2010, contre - 71 milliers d'euros en 2009.

Le résultat courant avant impôt est de 11 060 milliers d'euros en 2010 contre 9 001 milliers d'euros en 2009, soit une progression de 23 %.

Le résultat exceptionnel est de - 889 milliers d'euros en 2010 contre - 280 milliers d'euros en 2009.

La participation des salariés aux résultats de l'entreprise est de 946 milliers d'euros (y compris forfait social pour 54 milliers d'euros) pour 2010 contre 763 milliers d'euros en 2009 (dont 29 milliers d'euros de forfait social).

L'intéressement ressort à 2 084 milliers d'euros pour 2010 contre 1 815 milliers d'euros en 2009.

L'impôt sur les bénéfices représente 3 092 milliers d'euros en 2010 contre 2 678 milliers d'euros en 2009.

Le résultat net s'établit à 6 133 milliers d'euros en 2010 contre 5 280 milliers d'euros en 2009, soit une progression de 16 %.

L'effectif au 31 décembre 2010 ressort à 682 salariés (206 employés et cadres, 421 ouvriers et 55 force de vente) contre 634 au 31 décembre 2009.

Le total du bilan net ressort à 99 958 milliers d'euros en 2010 contre 92 129 milliers d'euros en 2009.

L'actif immobilisé net se situe à 38 381 milliers d'euros en 2010 contre 36 877 milliers d'euros en 2009.

Les acquisitions de l'exercice concernent principalement :

(en milliers d'euros)

Immobilisations incorporelles	259
Immobilisations corporelles	
• Terrains et aménagements	99
• Bâtiments et agencements	566
• Matériels et outillages	2 275
• Autres immobilisations corporelles	329
Immobilisations financières	
• Augmentation des participations	2 295
• Augmentation autres immobilisations financières	6
TOTAL	5 829

Les acquisitions de l'exercice portent principalement sur l'amélioration du process industriel.

L'augmentation des participations financières correspond au rachat des minoritaires dans Poujolat S.A. (Belgique), à l'augmentation de capital dans la société S.A.S. EURO ÉNERGIES et à la souscription au capital de la S.A.S. SOLAIRES-ÉNERGIES.

L'actif net circulant ressort à 61 314 milliers d'euros en 2010 contre 54 972 milliers d'euros en 2009.

Les stocks nets passent globalement de 16 181 milliers d'euros en 2009 à 19 634 milliers d'euros en 2010.

Les créances "clients et comptes rattachés" passent de 33 072 milliers d'euros en 2009 à 31 640 milliers d'euros en 2010.

Les autres créances passent de 2 830 milliers d'euros en 2009 à 3 949 milliers d'euros en 2010.

Au passif, les capitaux propres s'établissent à 51 047 milliers d'euros en 2010 contre 44 944 milliers d'euros en 2009, et représentent 51 % du total du bilan.

Le total des soldes d'emprunts et dettes financières se situe à 26 510 milliers d'euros en 2010 contre 25 701 milliers d'euros en 2009.

Les autres dettes ressortent à 21 688 milliers d'euros en 2010 contre 20 904 milliers d'euros en 2009.

Le total des dettes à plus d'un an représente 17 150 milliers d'euros soit 34 % des fonds propres.

Est joint, en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article 148 du décret du 23 mars 1967.

2. ACTIVITÉ DES FILIALES CONSOLIDÉES

• S.A.S. WESTAFLEX BÂTIMENT (France)

Fabrication de conduits métalliques flexibles
(Pourcentage de détention : 99,62 %)
Compte de résultat simplifié

(en milliers d'euros)	2010	2009
Chiffre d'affaires	19 076	18 204
Résultat d'exploitation	1 465	1 699
Résultat financier	83	65
Résultat exceptionnel	(17)	(8)
Participation et impôt	571	697
Résultat net	960	1 059

La société WESTAFLEX BÂTIMENT a terminé l'année 2010 avec une activité en progression d'environ 5 % par rapport à 2009. Son résultat d'exploitation s'élève à 7,7 % du chiffre d'affaires. Le résultat net représente 5 % du chiffre d'affaires contre 5,8 % en 2009.

• S.A.S. TÔLERIE FORÉZIENNE (France)

Fabrication de conduits métalliques rigides
(Pourcentage de détention : 99,99 %)
Compte de résultat simplifié

(en milliers d'euros)	2010	2009
Chiffre d'affaires	9 295	7 997
Résultat d'exploitation	1 495	1 224
Résultat financier	52	35
Résultat exceptionnel	30	(26)
Participation et impôt	618	474
Résultat net	959	758

La société TÔLERIE FORÉZIENNE a connu une croissance de son activité de 16 % comparé à 2009. Le résultat net représente 10,3 % du chiffre d'affaires.

• S.A.S. BEIRENS (France)

Fabrication et installation de cheminées métalliques pour l'industrie et le tertiaire (Pourcentage de détention : 99,99 %)
Compte de résultat simplifié

(en milliers d'euros)	2010	2009
Chiffre d'affaires	16 544	17 506
Résultat d'exploitation	415	1 007
Résultat financier	(36)	(11)
Résultat exceptionnel	(171)	254
Participation et impôt	(25)	452
Résultat net	233	798

La société BEIRENS a vu son chiffre d'affaires baisser de 5,5 % après 3 années de croissance régulière. Son résultat net représente 1,4 % du chiffre d'affaires.

• S.A.S. EURO ÉNERGIES (France)

Négoce de combustibles bois
(Pourcentage de détention : 78,25 %)
Compte de résultat simplifié

(en milliers d'euros)	2010	2009
Chiffre d'affaires	10 301	6 108
Résultat d'exploitation	192	58
Résultat financier	(12)	(8)
Résultat exceptionnel	1	-
Participation et impôt	49	-
Résultat net	132	50

La société EURO ÉNERGIES maintient son rythme de croissance avec une progression de son chiffre d'affaires de plus de 70 % comparé à 2009 et un résultat en légère progression.

• S.A.R.L. QUALITY BÛCHES (France)

Négoce de combustibles
(Pourcentage de détention : 25,00 %)
Compte de résultat simplifié

(en milliers d'euros)	2010	2009
Chiffre d'affaires	319	263
Résultat net	13	(24)

La société QUALITY BÛCHES a connu une activité 2010 en légère progression et dégage un résultat à l'équilibre.

• S.A. POUJOLAT (Belgique)

Holding financier de la S.A. POUJOLAT BELUX
(Pourcentage de détention : 96,75 %)
Compte de résultat simplifié

(en milliers d'euros)	2010	2009
Chiffre d'affaires	41	12
Résultat net	3	1

POUJOLAT Belgique est une société holding à caractère financier. Son chiffre d'affaires et son résultat net sont non significatifs.

• S.A. POUJOLAT BELUX (Belgique)

Fabrication et négoce de conduits métalliques
(Pourcentage de détention : 96,70 %)
Compte de résultat simplifié

(en milliers d'euros)	2010	2009
Chiffre d'affaires	5 939	6 202
Résultat net	440	551

La société POUJOLAT BELUX a enregistré une légère baisse de son activité, de l'ordre de 4 %, tout en maintenant un niveau de résultat satisfaisant.

• *POUJOLAT BV (Pays-Bas)*

Négoce de conduits métalliques
(Pourcentage de détention : 80,00 %)
Compte de résultat simplifié

(en milliers d'euros)	2010	2009
Chiffre d'affaires	1 334	1 333
Résultat net	(59)	15

La société POUJOLAT BV clôture son exercice 2010 avec un chiffre d'affaires équivalent à celui de 2009. Le résultat net ressort légèrement négatif.

• *POUJOLAT UK Ltd (Royaume-Uni)*

Négoce de conduits métalliques
(Pourcentage de détention : 98,74 %)
Compte de résultat simplifié

(en milliers d'euros)	2010	2009
Chiffre d'affaires	4 225	3 570
Résultat net	8	31

La société POUJOLAT UK Ltd a augmenté son chiffre d'affaires de près de 14 % à taux de change constant et maintient son résultat à l'équilibre.

• *POUJOLAT Sp. z o.o. (Pologne)*

Fabrication et négoce de conduits métalliques
(Pourcentage de détention : 100 %)
Compte de résultat simplifié

(en milliers d'euros)	2010	2009
Chiffre d'affaires	1 580	1 236
Résultat net	(137)	323

Dans un marché très concurrentiel, POUJOLAT Sp. z o.o. a clôturé son exercice avec une hausse de près de 18 % de son chiffre d'affaires à taux de change constant comparé à 2009. La société n'a cependant pas atteint son point mort. Il est rappelé que le résultat net 2009 intégrait une plus-value de cession d'éléments d'actifs pour un montant de 548 milliers d'euros.

• *POUJOLAT BACA (Turquie)*

Négoce des produits fabriqués par le Groupe
(Pourcentage de détention : 50,00 %)
Compte de résultat simplifié

(en milliers d'euros)	2010	2009
Chiffre d'affaires	662	510
Résultat net	(5)	(131)

La société POUJOLAT BACA a connu une hausse de son activité de 19 % en 2010 à taux de change constant. Cependant, le niveau d'activité dégagé ne permet pas à la structure d'équilibrer ses résultats.

• *LIVE GmbH (Allemagne)*

Fabrication et commercialisation de conduits métalliques
(Pourcentage de détention : 100,00 %)
Compte de résultat simplifié

(en milliers d'euros)	2010	2009
Chiffre d'affaires	5 497	1 997
Résultat net	(16)	240

La société LIVE GmbH a été intégrée dans le groupe POUJOLAT le 2 octobre 2009. Les chiffres comparatifs 2009 concernent uniquement le 4^{ème} trimestre. Sur l'ensemble de l'exercice 2009, le chiffre d'affaires s'était élevé à 5 605 milliers d'euros pour un résultat net de 81 milliers d'euros.

Globalement, l'activité de la société LIVE a légèrement baissé par rapport à l'année précédente. Son résultat courant est de 31 milliers d'euros mais les impacts fiscaux font ressortir un résultat légèrement négatif.

3. ÉLÉMENTS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

a. Social

Composition de l'effectif au 31/12/2010 :

Effectif total	C.D.I.	C.D.D.	TOTAL
Cadres	62	-	62
ETAM	130	14	144
Force de vente	54	1	55
Ouvriers	311	110	421
TOTAL	557	125	682

Dont effectif à temps partiel :

	C.D.I.	C.D.D.	TOTAL
Cadres	1	-	1
ETAM	15	-	15
Force de vente	-	-	-
Ouvriers	8	-	8
TOTAL	24	-	24

Recours à la main-d'oeuvre extérieure en 2010 (intérim) en équivalent temps plein :

Main d'oeuvre extérieure moyenne	Total
Cadres	0
ETAM	0
Force de vente	0,86
Ouvriers	31,69
TOTAL	32,55

Le temps de travail est de 150,15 heures mensuelles. Le temps de travail peut être modulé. Les durées de travail des salariés à temps partiel sont les suivantes :

- temps de travail mensuel le plus bas : 64,28 h
- temps de travail mensuel le plus élevé : 138,67 h

L'absentéisme correspond à 4,6 % du nombre de jours calendaires.

Les arrêts de travail en raison de maladies, d'accidents de travail et de trajet représentent 75 % de l'absentéisme.

Les conditions d'accès aux emplois, à l'occasion de recrutements ou de promotions internes, l'évolution des postes et des rémunérations, ainsi que la formation professionnelle, ne prennent pas en compte des critères fondés sur la personne.

Le plan de formation professionnelle continue s'est élevé à 561 milliers d'euros au cours de l'exercice 2010.

Il existe au sein de la Société des représentants élus et désignés du personnel.

La Société dispose depuis le 27 décembre 1999 d'un accord d'entreprise qui régit le temps et l'organisation du travail.

La Société travaille dans des conditions d'hygiène et de sécurité conformes à la réglementation en vigueur.

La subvention attribuée au Comité d'Entreprise représente 459 milliers d'euros en 2010 contre 401 milliers d'euros en 2009. Les rémunérations sont conformes aux prescriptions conventionnelles et légales. Il existe une négociation annuelle des rémunérations.

La Société est en règle vis-à-vis de ses obligations de paiement de charges sociales.

Un courant régulier d'échanges est assuré avec les établissements d'enseignement général et professionnel par le biais de contrats en alternance et de stages-école.

Les filiales respectent les dispositions préconisées par les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail.

b. Environnement

Au cours de l'année 2010, la Société a renforcé les actions déjà engagées dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue qualité environnementale et sécurité.

Réduction des déchets

Chaque année nous développons une politique de réduction de nos déchets. Afin d'identifier plus clairement nos capacités à progresser nous avons mené deux actions :

1. Inscription à un groupe de travail interentreprises travaillant sous le thème « améliorer la gestion de nos déchets » regroupant 10 entreprises de la Région.
2. Audit complet de notre gestion globale de tous nos déchets afin de définir un programme d'amélioration nous permettant de suivre des actions concrètes qui seront visibles en 2011.

Réduction de la consommation d'eau

Diminution de 12,5% de la consommation d'eau pour le process de traitement de surface (dégraissage – peinture et crépis) dont une diminution de 5 % de notre « consommation spécifique » pour l'activité seule de dégraissage (proportionnelle à la surface dégraissée).

À ce jour nous consommons 66 % de la valeur autorisée selon notre Arrêté préfectoral. Notre consommation est restée stable malgré un accroissement de l'activité et de l'effectif.

Réduction de la consommation énergétique

Mise en œuvre en 2010 d'un diagnostic énergétique complet du site afin de définir un plan d'amélioration à 3 ans sur nos consommations. Pour cela nous avons mis en place des compteurs supplémentaires (électriques et eau).

Maîtrise de nos impacts environnementaux et prévention des risques

Dans le cadre de notre arrêté préfectoral, nous avons obligation de procéder à des mesures :

- de rejets atmosphériques
- des eaux souterraines
- des eaux domestiques

La maîtrise opérationnelle (technique – organisationnelle et humaine) mise en place nous permet d'être en permanence en conformité avec nos obligations réglementaires.

En 2010, nous avons renforcé notre maîtrise au regard de nos capacités de rétention (essentiellement peintures et crépis à réception) et par l'achat de « kits anti-pollution » (kits d'absorbants) judicieusement répartis pour un montant total d'environ 11 milliers d'euros.

En phase avec l'analyse environnementale réalisée en 2010 par le service Environnement, des groupes de travail ont été mis en place afin d'expliquer notre démarche et pouvoir ainsi faire le relais auprès de l'ensemble du personnel opérationnel : 20 heures en groupe de travail à 3 personnes et 12 réunions de déploiement planifiées dont 4 menées en 2010 en 6 heures avec en moyenne 3 à 4 personnes.

Depuis 2010, 2 à 3 rencontres annuelles (2 à 3 personnes) avec DE SANGOSSE, notre voisin classé SEVESO (seuil haut) afin de connaître en permanence les éventuels changements mis en œuvre dans chacune des entreprises et les conséquences éventuelles sur notre organisation ou la leur.

Un exercice d'évacuation scénarisé a été organisé avec les pompiers afin de mettre en évidence nos forces et nos points d'amélioration. Un plan d'actions y a été associé.

Système environnemental

Poujoulat a renouvelé sa certification selon ISO 14001 suite à un audit de tierce partie en juin 2010.

Le système environnemental est intégré aux systèmes qualité (certifié selon ISO 9001) et sécurité. Il est géré par le service qualité – sécurité – environnement. Un assistant QSE (préparant un Master 2) est venu renforcer l'équipe déjà en place, pour une durée de 24 mois.

4. FILIALES ET PARTICIPATIONS

L'augmentation des participations correspond essentiellement au rachat de parts dans Poujoulat Belgique (détenant elle-même 99,95 % de Poujoulat Belux). Poujoulat détient désormais 96,75 % de Poujoulat Belgique contre 62,22 % avant l'opération.

Poujoulat a également souscrit à une augmentation de capital dans EURO ÉNERGIES et créé une nouvelle structure, la S.A.S. SOLAIRES-ÉNERGIES au capital de 50 milliers d'euros.

5. INFORMATION SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENTS DES DETTES FOURNISSEURS

(en milliers d'euros)

DATE D'ÉCHÉANCE	EXERCICE 2010	EXERCICE 2009
Echues	117	287
Echéance janvier N+1	5 469	5 094
Echéance février N+1	2 086	2 052
Echéance mars N+1	4	185
TOTAL	7 676	7 618

POUJOLAT privilégie le paiement comptant avec escompte. En 2010, les escomptes obtenus représentent 1,48 % des achats éligibles contre 1,26 % en 2009.

6. PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons que la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2010 représentait 0,455 % des actions. La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel dans le cadre d'un Plan d'Epargne d'Entreprise ou d'un Fonds Commun Placement d'Entreprise selon la définition de l'article L. 225-102 du Code de commerce était nulle au 31 décembre 2010.

7. DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du CGI, nous vous signalons la prise en charge par la Société d'une somme globale de 118 782 euros correspondant à des amortissements et loyers excédentaires non déductibles fiscalement (article 39-4 du C.G.I.) ainsi que l'impôt supporté en raison des dites dépenses et charges.

8. ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les frais de recherche et de développement concernent les différents projets menés par le laboratoire Céric et, le cas échéant, en collaboration avec la Direction technique de l'entreprise. Les coûts engendrés par cette activité sont portés en charge sur l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Pour l'exercice 2010, ils s'élèvent à 1 018 milliers d'euros.

9. PERSPECTIVES

La reprise de l'activité enregistrée au cours du second semestre 2010 se confirme sur les premiers mois de l'exercice en cours et notamment dans le domaine de la maison individuelle.

Nous devons cependant rester vigilants face aux augmentations des prix des matières premières et de l'énergie constatées depuis plusieurs mois, qui contribuent fortement dans l'analyse de nos marges.

Parallèlement, les frais de structure sont globalement bien maîtrisés. Pour l'ensemble de l'exercice 2011, nous tablons sur le maintien de notre rentabilité actuelle.

10. ÉVOLUTIONS DES AFFAIRES, DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ

La société POUJOLAT a renforcé sa position de leader sur le marché Européen. Elle dispose d'une bonne visibilité de son activité et de ses marchés. Elle a conforté ses relations avec l'ensemble de ses partenaires (salariés, clients, fournisseurs et financiers) et poursuivi ses investissements industriels et commerciaux tournés vers le long terme.

La société POUJOLAT dispose de nombreux atouts pour poursuivre sa croissance et faire face à une hausse des matières premières, en particulier grâce à une innovation permanente et au développement des énergies renouvelables.

La situation financière de la Société continue de se renforcer. Les fonds propres représentent à présent plus de 50 % du total du bilan et la Société dispose de ses actifs. La capacité d'autofinancement permet de faire face au fort niveau d'investissements prévu sur 2011.

11. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLÔTURE

Aucun événement important n'est intervenu depuis la date de clôture de l'exercice.

12. BOURSE ET ACTIONNARIAT

Début mars 2011, le cours de bourse de l'action POUJOLAT S.A. s'établit à 105 euros contre 94,01 euros au 31 décembre 2010. Un an plus tôt, ces chiffres étaient respectivement de 87,02 euros et 85 euros.

Durant l'année 2010, 14 346 titres ont été échangés à un cours moyen de 90,19 euros.

À fin mars 2011, le capital social se compose de 489 750 titres qui se répartissent à notre connaissance comme suit :

S.A. SOPREG contrôlée par la SMFC (famille COIRIER)	42 %
SMFC (famille COIRIER)	31,3 %
Auto-contrôle	1,7 %
Public et établissements financiers (*)	25,0 %

(*) dont détention directe ou indirecte comprise entre 2 % et 5 % :

Le Fonds Indépendance et Expansion (EVALFI)

La FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER

La société GAZ DE FRANCE

Océan Participations

Conformément à l'article L. 233-13 du Code de commerce, il est précisé qu'aucune modification n'est intervenue au cours de l'exercice dans la liste des actionnaires représentant au moins 5 % du capital.

13. DÉTENTION PAR POUJOLAT S.A. DE SES PROPRES ACTIONS

Aucune opération d'achat d'actions n'a été mise en œuvre par application des articles L. 225-208 et L. 225-209 du Code de commerce au cours de l'exercice.

Au 31 décembre 2010, la société POUJOLAT détenait 8 502 de ses propres actions soit 1,74 % du capital social dans le cadre d'un programme de rachat autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 décembre 1999. Ces actions ont une valeur nominale de 24,50 euros.

Les motifs des acquisitions effectuées étaient les suivants : remise à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, développement de l'actionariat des salariés et enfin accessoirement régulation des cours.

Au cours de l'année 2010, 100 actions propres ont été cédées à un partenaire dans le cadre d'une croissance externe. Les actions figurent à l'actif pour un montant de 222 milliers d'euros soit un cours moyen de 26,08 euros par action.

14. AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

Origines du résultat à affecter

Résultat bénéficiaire de l'exercice	6 133 365,76 euros
Reprise du report à nouveau créateur antérieur	20 966,07 euros
TOTAL	6 154 331,83 euros

Affectation proposée

Dividendes	1 322 325,00 euros
Autres réserves	4 800 000,00 euros
Solde au report à nouveau	32 006,83 euros
TOTAL	6 154 331,83 euros

Le dividende par action serait de 2,70 euros.

Le montant des dividendes éligibles à l'abattement de 40 % (Article 158-3-2° du C.G.I.) s'élèverait à 1 322 325 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution. Compte tenu de ces affectations, les capitaux propres de la Société seraient de 49 724 888 euros.

Il est rappelé que la société POUJOLAT S.A. détenant une part de ses propres actions, ne pourra bénéficier des dividendes correspondants. Dès lors, la somme correspondante, à l'occasion de la mise en paiement, sera affectée au report à nouveau.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

(en euros)	Exercice clos le 31/12/2007	Exercice clos le 31/12/2008	Exercice clos le 31/12/2009
Dividendes distribués	881 550,00	1 052 962,50	1 175 400
Dividendes par action	1,80	2,15	2,40
Dividendes distribués éligibles (à l'abattement de 40 %)	881 550,00	1 052 962,50	1 175 400
Dividendes distribués non éligibles (à l'abattement)	Néant	Néant	Néant

15. CONTRÔLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture des rapports de vos commissaires aux comptes sur les comptes consolidés et annuels ainsi que de leur rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce.

16. INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés durant l'exercice à chaque mandataire social, tant par la Société que par des sociétés contrôlées par votre Société au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce.

Ont perçu au cours de l'exercice écoulé :

MONSIEUR YVES COIRIER,

- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de président du Conseil de Surveillance : 38 920 euros dont 10 120 euros au titre des jetons de présence
- Avantages en nature : néant
- Rémunérations versées par des sociétés contrôlées : néant
- Avantages en nature reçus de la part de sociétés contrôlées : néant
- Rémunérations versées par des sociétés disposant d'un contrôle exclusif ou conjoint : néant.

MONSIEUR JEAN MENUT,

- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de vice-président du Conseil de Surveillance : 38 920 euros dont 10 120 euros au titre des jetons de présence
- Avantages en nature : 2 712 euros
- Rémunérations versées par des sociétés contrôlées : néant
- Avantages en nature reçus de la part de sociétés contrôlées : néant.
- Rémunérations versées par des sociétés disposant d'un contrôle exclusif ou conjoint : néant

MONSIEUR MICHEL CAMP,

- Rémunération : 10 120 euros de jetons de présence au titre de sa fonction de membre du Conseil de Surveillance
- Avantages en nature : néant
- Rémunérations versées par des sociétés contrôlées : néant
- Avantages en nature reçus de la part de sociétés contrôlées : néant.
- Rémunérations versées par des sociétés disposant d'un contrôle exclusif ou conjoint : néant

MONSIEUR LOUIS DEPARIS,

- Rémunération : 10 120 euros de jetons de présence au titre de sa fonction de membre du Conseil de Surveillance
- Avantages en nature : néant
- Rémunérations versées par des sociétés contrôlées : néant
- Avantages en nature reçus de la part de sociétés contrôlées : néant.
- Rémunérations versées par des sociétés disposant d'un contrôle exclusif ou conjoint : néant

MONSIEUR FRÉDÉRIC COIRIER,

- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de président du Directoire : 60 000 euros
- Avantages en nature : 3 864 euros
- Rémunérations versées par des sociétés contrôlées : néant
- Avantages en nature reçus de la part de sociétés contrôlées : néant.
- Rémunérations versées par des sociétés disposant d'un contrôle exclusif ou conjoint : 54 000 euros

MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS BÉNOT,

- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de directeur administratif et financier : 104 801 euros
- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de membre du Directoire : 10 800 euros
- Avantages en nature : 3 648 euros
- Rémunérations versées par des sociétés contrôlées : néant
- Avantages en nature reçus de la part de sociétés contrôlées : néant.
- Rémunérations versées par des sociétés disposant d'un contrôle exclusif ou conjoint : néant

MONSIEUR PHILIPPE BULLIER,

- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de directeur d'exploitation : 110 610 euros
- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de membre du Directoire : 10 800 euros
- Avantages en nature : 4 680 euros
- Rémunérations versées par des sociétés contrôlées : néant
- Avantages en nature reçus de la part de sociétés contrôlées : néant.
- Rémunérations versées par des sociétés disposant d'un contrôle exclusif ou conjoint : néant

MONSIEUR ANDRÉ PRUNIER,

- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de directeur commercial : 122 780 euros
- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de membre du Directoire : 10 800 euros
- Avantages en nature : 2 664 euros
- Rémunérations versées par des sociétés contrôlées : néant
- Avantages en nature reçus de la part de sociétés contrôlées : néant.
- Rémunérations versées par des sociétés disposant d'un contrôle exclusif ou conjoint : néant

MONSIEUR STEPHANE THOMAS,

- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de directeur marketing et développement : 106 677 euros
- Rémunération brute versée par la Société au titre de sa fonction de membre du Directoire : 10 800 euros
- Avantages en nature : 4 440 euros
- Rémunérations versées par des sociétés contrôlées : néant.
- Avantages en nature reçus de la part de sociétés contrôlées : néant.
- Rémunérations versées par des sociétés disposant d'un contrôle exclusif ou conjoint : néant

Figure, par ailleurs, ci-après la liste des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par ces mandataires durant l'exercice :

MONSIEUR YVES COIRIER,

- Président du Conseil de Surveillance de POUJOLAT S.A.
- Administrateur de la S.A. POUJOLAT (Belgique)
- Président du Conseil d'Administration de la S.A. SOPREG
- Président de la S.A.S. STAGE
- Gérant de la société mobilière SMFC

MONSIEUR JEAN MENUT,

- Vice-président du Conseil de Surveillance de POUJOLAT S.A.
- Administrateur de la S.A. POUJOLAT BELUX (Belgique)
- Directeur général de la S.A.S. TÔLERIE FORÉZIENNE jusqu'au 21 décembre 2010

MONSIEUR MICHEL CAMP,

- Membre du Conseil de Surveillance de POUJOLAT S.A.
- Gérant de la S.A.R.L. Bois & Matériaux du Centre

MONSIEUR LOUIS DEPARIS,

- Membre du Conseil de Surveillance de POUJOLAT S.A.

MONSIEUR FRÉDÉRIC COIRIER,

- Président du Directoire de POUJOLAT S.A.
- Administrateur de la S.A. SOPREG
- Directeur général de la S.A. SOPREG
- Directeur général de la S.A.S. STAGE
- Représentant permanent de POUJOLAT S.A. dans :
 - S.A.S. TÔLERIE FORÉZIENNE
 - S.A.S. WESTAFLEX BÂTIMENT
 - S.A. POUJOLAT (Belgique)
 - POUJOLAT Sp. z o.o. (Pologne)
 - S.A.S. EURO ÉNERGIES
 - S.A.S. BEIRENS
 - S.A.S. SOLAIRES-ÉNERGIES
 - LIVE GmbH (Allemagne)
- Administrateur de la S.A. POUJOLAT (Belgique)
- Représentant permanent de la S.A. SOPREG dans la S.A. POUJOLAT (Belgique)
- Représentant permanent de la S.A. POUJOLAT (Belgique) dans la S.A. POUJOLAT BELUX (Belgique)
- Administrateur de POUJOLAT UK Ltd (R-U)
- Président du Conseil d'Administration de POUJOLAT UK Ltd (R-U)
- Président du Conseil d'Administration de POUJOLAT BACA (Turquie)
- Administrateur délégué de POUJOLAT BACA (Turquie)

MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS BÉNOT,

- Membre du Directoire de POUJOLAT S.A.
- Représentant permanent de POUJOLAT S.A. dans POUJOLAT BV (Pays-Bas)
- Directeur général dans la S.A.S. EURO ÉNERGIES
- Directeur général dans la S.A.S. BEIRENS

MONSIEUR PHILIPPE BULLIER,

- Membre du Directoire de POUJOLAT S.A.
- Membre de la direction de POUJOLAT Sp. z o.o. (Pologne)
- Membre de la direction de POUJOLAT UK Ltd (R-U)
- Directeur général de la S.A.S. WESTAFLEX BÂTIMENT
- Directeur général de la S.A.S. TÔLERIE FORÉZIENNE depuis le 21 décembre 2010
- Directeur général de la S.A.S. BOIS-FACTORY 36

MONSIEUR ANDRÉ PRUNIER,

- Membre du Directoire de POUJOLAT S.A.
- Administrateur de POUJOLAT UK Ltd (R-U)
- Administrateur de la S.A. POUJOLAT BELUX (Belgique)
- Directeur général de la S.A.S. SOLAIRES-ÉNERGIES

MONSIEUR STEPHANE THOMAS,

- Membre du Directoire de POUJOLAT S.A.
- Administrateur délégué de la S.A. POUJOLAT (Belgique)
- Administrateur de la S.A. POUJOLAT BELUX (Belgique)

17. OBSERVATIONS DES MEMBRES DU COMITÉ D'ENTREPRISE

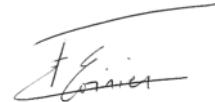
En application des dispositions de l'article L. 432-4 du Code du travail, le Comité d'Entreprise ne présente aucune remarque ou observation.

18. SITUATION DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Nous vous précisons qu'aucun mandat des membres du Conseil de Surveillance n'est arrivé à expiration.

19. SITUATION DES MANDATS DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous rappelons que les mandats des co-commissaires aux comptes, titulaires et suppléants, ne sont pas arrivés à expiration.



Le Président du Directoire
Le 18 mars 2011

RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ

AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<i>(en euros)</i>	2006	2007	2008	2009	2010
1 - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000
b) Nombre des actions ordinaires existantes	489 750	489 750	489 750	489 750	489 750
2 - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	76 255 178	89 945 953	104 816 977	101 580 735	109 235 980
b) Résultat avant impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	9 518 190	10 848 664	13 828 957	10 592 128	14 246 580
c) Impôts sur les bénéfices	2 287 583	2 304 081	2 611 807	2 678 460	3 091 926
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	596 886	612 736	709 355	762 764(*)	945 956(*)
e) Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	3 070 354	4 170 472	5 074 003	5 279 856	6 133 366
f) Montant des bénéfices distribués	744 420	881 550	1 052 963	1 175 400	1 322 325
3 - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Résultat après impôts, participation des salariés mais avant amortissements et provisions	13,55	16,19	21,46	14,60	20,84
b) Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	6,27	8,52	10,36	10,78	12,52
c) Dividendes versés à chaque action	1,52	1,80	2,15	2,40	2,70
4 - Personnel					
a) Nombre de salariés	605	609	633	623	665
b) Montant de la masse salariale	15 694 118	17 133 791	19 086 012	19 205 593	20 897 374
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, oeuvres soc.)	5 792 325	6 187 638	6 794 550	7 104 952	6 945 570

(*) y compris forfait social

comptes CONSOLIDÉS

GRUPE POUJOLAT - COMPTES CONSOLIDÉS

au 31 décembre 2010

A. Compte de résultat consolidé	099
B. État de la situation financière consolidée	100
C. Tableau des flux de trésorerie consolidés	101
D. Tableau de variation des capitaux propres consolidés	102
E. État du résultat global	102
F. Notes annexes aux états consolidés	102
<i>Généralités</i>	102
<i>Compte de résultat consolidé</i>	112
<i>Bilan actif consolidé</i>	114
<i>Bilan passif consolidé</i>	116
<i>Autres informations</i>	118

98



COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

99

A. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Résultat consolidé (en milliers d'euros)	Notes	2010	2009
Chiffre d'affaires	IV	151 522	136 728
Production stockée		1 309	(843)
Autres produits de l'activité		190	63
Achats consommés	V	(86 860)	(74 866)
Charges de personnel	VI	(44 699)	(40 352)
Autres charges de l'activité	VII	(288)	(359)
Impôts et taxes	VIII	(2 930)	(3 090)
Dotations aux amortissements	IX	(5 329)	(5 132)
Dotations/reprises de provisions	X	281	147
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		13 196	12 296
Autres produits et charges opérationnels	XI	(80)	261
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		13 116	12 557
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		907	670
Coût de l'endettement financier brut		(954)	(959)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	XII	(47)	(289)
Autres produits et charges financiers	XIII	16	89
Impôts sur le résultat	XIV	(4 274)	(4 176)
Résultat des sociétés mises en équivalence	XV	3	(6)
RÉSULTAT NET AVANT RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ARRÊTÉES OU EN COURS DE CESSION		8 814	8 175
RÉSULTAT NET D'IMPÔT DES ACTIVITÉS ARRÊTÉES OU EN COURS DE CESSION		-	-
RÉSULTAT NET		8 814	8 175
PART DU GROUPE		8 737	8 049
INTÉRÊTS MINORITAIRES	XVI	77	126
Résultat net (part du Groupe) par action	XVII	18,15 euros	16,73 euros
Résultat net dilué (part du Groupe) par action	XVII	18,15 euros	16,73 euros

B. ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Actif consolidé (en milliers d'euros)	Notes	2010	2009
Goodwill	XVIII	1 309	1 309
Immobilisations incorporelles	XIX	1 023	842
Immobilisations corporelles	XX	35 991	32 942
Titres mis en équivalence		-	-
Immeubles de placement		-	-
Actifs d'impôts différés		-	-
Autres actifs non courants	XXI	191	48
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
ACTIF NON COURANT		38 514	35 141
Stocks et en-cours	XXII	30 724	25 354
Clients	XXIII	44 176	43 004
Autres créances	XXIV	5 384	4 086
Autres actifs courants	XXV	19	20
Trésorerie et équivalents de trésorerie	XXVI	10 293	7 391
ACTIF COURANT		90 596	79 855
TOTAL DE L'ACTIF CONSOLIDÉ		129 110	114 996
Passif consolidé (en milliers d'euros)	Notes	2010	2009
Capital		12 000	12 000
Réserves de conversion		180	154
Titres d'auto-contrôle		(222)	(224)
Réserves consolidées		39 295	30 898
Résultat consolidé		8 737	8 049
CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE		59 990	50 877
Intérêts minoritaires		1 109	2 033
CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	XXVII	61 099	52 910
Provisions	XXVIII	2 305	1 810
Provisions sur titres mis en équivalence		32	35
Passifs d'impôts différés	XXIX	1 532	807
Autres passifs non courants	XXX	22 875	20 338
PASSIF NON COURANT		26 744	22 990
Fournisseurs	XXXI	13 807	13 709
Autres dettes	XXXII	16 105	15 254
Autres passifs courants	XXXIII	11 355	10 133
PASSIF COURANT		41 267	39 096
TOTAL DU PASSIF CONSOLIDÉ		129 110	114 996

C. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ (Y COMPRIS INTÉRÊTS MINORITAIRES)	8 814	8 175
Dotations nettes aux amortissements et provisions	5 816	5 212
Gains et pertes liés aux variations de juste valeur	-	-
Autres produits et charges calculés	-	475
Plus et moins values de cession	80	(184)
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	3	(6)
Dividendes des sociétés non consolidées	-	-
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT		
APRÈS COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	14 713	13 672
Coût de l'endettement financier net	47	289
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	4 274	4 176
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT		
AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	19 034	18 137
Impôt versé	(4 270)	(4 161)
Variation du besoin en fonds de roulement	(6 944)	2 266
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	7 820	16 242
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations	(8 864)	(5 974)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations	500	1 328
Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers	-	-
Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers	-	40
Encaissements liés aux cessions des titres d'auto-contrôle	10	-
Incidence des variations de périmètre	1 212	(1 379)
Dividendes reçus	-	-
Variation des prêts et avances consentis	-	-
Subventions d'investissements reçus	333	-
Autres flux liés aux opérations d'investissement	(128)	(972)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(6 937)	(6 957)
Sommes reçues des actionnaires	-	-
Dividendes mis en paiement	(1 155)	(1 034)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	8 789	6 500
Remboursement d'emprunts	(5 916)	(4 823)
Intérêts financiers nets versés	(47)	(289)
Autres flux liés aux opérations de financement	-	-
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	1 671	354
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE ET D'ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	2 554	9 639
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	2 975	(6 664)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	5 529	2 975

D. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)

	Capital	Titres d'auto-contrôle	Réserves et résultats consolidés	Réserves de conversion	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
Capitaux propres au 1er janvier 2009	12 000	(224)	31 934	129	43 839	1 762	45 601
Distribution de dividendes	-	-	(1 034)	-	(1 034)	-	(1 034)
Réserves de conversion	-	-	-	25	25	(2)	23
Résultat consolidé de l'exercice 2009	-	-	8 049	-	8 049	126	8 175
Impact amiante sur capitaux propres	-	-	-	-	-	147	147
Capitaux propres au 31 décembre 2009	12 000	(224)	38 949	154	50 877	2 033	52 910
Distribution de dividendes	-	-	(1 155)	-	(1 155)	-	(1 155)
Réserves de conversion	-	-	-	26	26	-	26
Résultat consolidé de l'exercice 2010	-	-	8 737	-	8 737	77	8 814
Cessions de titres d'auto-contrôle	-	2	8	-	10	-	10
Variations de périmètre	-	-	1 495	-	1 495	(1 001)	494 (*)
Capitaux propres au 31 décembre 2010	12 000	(222)	48 034	180	59 990	1 109	61 099

(*) (en milliers d'euros)

	Impact sur les réserves Groupe	Impact sur les minoritaires
Rachat de minoritaires		
dans POUJOLAT S.A. (Belgique)	(35)	(1 765)
Entrée de nouveaux actionnaires		
dans le capital d'EURO ÉNERGIES	1 530	762
Création de SOLAIRES-ÉNERGIES		2
VARIATIONS DE PERIMETRE	1 495	(1 001)

E. ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(en milliers d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
RÉSULTAT NET	8 814	8 175
Produits et charges non comptabilisés en résultat		
• écart de conversion sur entités étrangères	26	23
• cession de titres d'auto-contrôle	10	-
RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE	8 850	8 198
Part du Groupe	8 773	8 074
Intérêts minoritaires	77	124

F. NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2010

GÉNÉRALITÉS

NOTE I - PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

POUJOLAT S.A. ("la Société") est une entreprise domiciliée en France. Après avoir été cotées sur le marché Eurolist d'Euronext compartiment C, les actions de la Société sont cotées, depuis le 24 juin 2010, sur le marché Alternext d'Euronext. La Société continue d'appliquer les normes IFRS.

POUJOLAT conçoit et fabrique des systèmes d'évacuation de fumée.

Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 comprennent les états financiers de la Société et de ses filiales (l'ensemble désigné comme "le Groupe"). Les données de l'exercice clos le 31 décembre 2009 sont présentées à titre comparatif.

Les états financiers consolidés incluent :

- le résultat consolidé sur la performance financière,
- le bilan consolidé sur la situation financière,
- le tableau de variation des capitaux propres consolidés,
- le tableau des flux de trésorerie consolidés,
- l'état du résultat global,
- ainsi que les présentes notes annexes qui ont été arrêtées par le Directoire le 18 mars 2011.

(1) DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RÉFÉRENTIEL IFRS

En application du règlement européen 16/06/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) applicables au 31 décembre 2010, adoptées par l'Union Européenne. Ces normes sont accessibles sur le site internet de l'Union Européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission

Les exigences de chaque norme IAS et IFRS ainsi que leurs interprétations SIC et IFRIC que comprend le référentiel IFRS ont été intégralement respectées.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2010.

Nouvelles normes, interprétations et amendements aux normes publiés

- IAS 27 - États financiers consolidés et individuels, et IFRS 3 - Regroupements d'entreprises, révisées

La norme IAS 27 révisée présente les états financiers consolidés d'un groupe comme ceux d'une entité économique ayant deux catégories de propriétaires : les propriétaires de la société mère d'une part (actionnaires de POUJOLAT), et les détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle d'autre part (actionnaires minoritaires des filiales). En conséquence de cette nouvelle approche, les variations de parts d'intérêt d'une société mère dans une filiale qui n'aboutissent pas à une perte de contrôle affectent uniquement les capitaux propres car le contrôle ne change pas au sein de l'entité économique. Tel est le cas d'une acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée, la différence entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des intérêts minoritaires est comptabilisée en variation des capitaux propres attribuables aux actionnaires. A l'inverse, les plus ou moins de valeurs résultant de prises de contrôle par étapes ou de pertes de contrôle seront comptabilisées en résultat.

La norme IFRS 3 révisée introduit des modifications à la méthode de l'acquisition telle que définie dans la norme IFRS 3 avant révision, dont notamment :

- L'option d'évaluer les intérêts minoritaires détenus dans l'entreprise acquise soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise, soit à leur juste valeur. Cette option est disponible au cas par cas pour chaque acquisition,
- La comptabilisation de tout ajustement du prix d'acquisition à la juste valeur dès la date d'acquisition,
- La constatation des coûts directs liés à l'acquisition en charge de la période,
- Dans le cas d'un regroupement réalisé par étapes, la réévaluation de la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition et la comptabilisation de l'éventuel profit ou perte qui en découle en résultat.

- POUJOLAT enregistre en Autres produits et charges opérationnels les impacts en compte de résultat résultant de l'application des normes IFRS et IAS 27 révisées, s'il y a lieu.

(2) BASES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux bases de préparation suivantes, prévues par la norme IAS 1 "Présentation des états financiers".

Les états financiers sont présentés en euros arrondis au millier d'euros le plus proche.

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des passifs relatifs aux avantages du personnel comptabilisés pour leur valeur actuelle.

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction pour l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources.

Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement. Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés. Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme dans les comptes des entités du Groupe y compris dans les états financiers consolidés.

(3) PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les principes de consolidation sont énoncés dans la norme IAS 27 "États financiers consolidés et individuels".

a. Périmètre de consolidation

Les entités considérées comme non significatives au regard de l'ensemble consolidé sont exclues du périmètre de consolidation conformément au principe d'importance relative énoncé dans le cadre conceptuel du référentiel IFRS.

Le Groupe n'est constitué que de la Société et de ses filiales. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Le contrôle existe lorsque la Société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Le contrôle est présumé exister en cas de détention supérieure à 50 % des droits de vote. Il existe également lorsqu'il y a :

- pouvoir de gouverner en vertu d'un contrat,
- pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des administrateurs ou des membres d'un organe équivalent contrôlant l'entité,
- pouvoir de réunir la majorité des droits de vote au Conseil d'Administration ou organe équivalent contrôlant l'entité, les droits de vote potentiels, actuellement exerçables, étant pris en compte.

Des restrictions sévères et durables au contrôle d'une filiale sont un indice de perte de contrôle mais ne constituent pas un critère d'exclusion en soi. La détention temporaire n'est pas un critère d'exclusion, mais peut entraîner le cas échéant l'application de la norme IFRS 5 "Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées".

Le Groupe n'exerce, directement ou indirectement, aucun contrôle conjoint au 31 décembre 2010.

Il détient une participation, dans la société QUALITY BÛCHES, sur laquelle il exerce une influence notable.

b. Procédures de consolidation

Les comptes des entités consolidées sont tous arrêtés à la même date ou sur la base d'une situation décalée de moins de trois mois par rapport à la date de consolidation et ajustée en conséquence.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés selon la méthode de l'intégration globale à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. Le résultat de sortie d'une filiale consolidée est comptabilisé dans le résultat consolidé pour la différence entre le produit de la cession et la valeur comptable de la filiale dans les comptes consolidés, y compris la réserve de conversion pour une filiale étrangère. Les écarts d'évaluation sur actifs et passifs identifiables sont traités selon la méthode de la réévaluation globale, c'est à dire en regroupant la part du Groupe et celle des minoritaires.

La méthode de l'intégration globale mise en œuvre est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement en tant qu'intérêts minoritaires au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé.

La structure sur laquelle le Groupe exerce une influence notable, est consolidée par mise en équivalence.

c. Transactions éliminées dans les états financiers

Les soldes bilantiels, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intra groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Les écritures enregistrées dans les comptes individuels des filiales consolidées pour la seule application des dispositions fiscales sont également éliminées. À ce titre, sont notamment reprises sur les réserves et le résultat, les provisions pour amortissements dérogatoires pour leurs montants nets d'impôt.

(4) MONNAIE ÉTRANGÈRE

La comptabilisation des transactions en monnaie étrangère ainsi que la conversion des états financiers des activités à l'étranger sont traitées par la norme IAS 21 "Effet des variations des cours des monnaies étrangères".

a. Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère, qui sont évalués au coût historique, sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction.

b. États financiers des activités à l'étranger

Les comptes de toutes les entités du Groupe (aucune n'exerce ses activités dans une économie hyper inflationniste) dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis en euros, selon les modalités suivantes :

- les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger, y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation, sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture.
- les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros, en utilisant le cours de change moyen de la période approchant les cours de change aux dates de transaction.
- les écarts de change résultant des conversions sont enregistrés en réserve de conversion, composante distincte des capitaux propres, et dans les intérêts minoritaires.

(5) PRODUITS DES ACTIVITÉS

Les normes IAS applicables sont l'IAS 18 "Produits des activités ordinaires" et l'IAS 11 "Contrats de construction".

a. Faits générateurs

Produits

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur. Conformément aux conditions générales de vente, le fait générateur intervient à la date de remise des produits finis au transporteur.

Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il y a une incertitude significative quant à la recouvrabilité de la contrepartie due ou au retour possible des marchandises en cas de droit d'annulation de la vente et lorsque le Groupe reste impliqué dans la gestion des biens.

Contrats de fabrication

Lorsque les produits d'un contrat de fabrication peuvent être estimés de façon fiable, les produits et les coûts du contrat sont comptabilisés dans le compte de résultat en fonction du degré d'avancement du contrat. Le degré d'avancement est évalué par référence au stade de réalisation technique atteint. Une perte attendue est immédiatement comptabilisée en résultat.

b. Présentation

Les remises commerciales ainsi que les escomptes de règlement accordés aux clients sont présentés en déduction du chiffre d'affaires. Les dépenses de services après-vente sont également déduites du chiffre d'affaires.

(6) CHARGES DES CONTRATS DE LOCATION

Les modalités de comptabilisation des charges relatives aux contrats de location sont énoncées dans la norme IAS 17 "Contrats de location".

a. Paiements au titre de contrats de location simple

Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

b. Paiements au titre de contrats de location-financement

Les paiements minimaux au titre des contrats de location-financement sont ventilés entre charge financière et amortissement de la dette.

La charge financière est affectée à chaque période couverte par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant, à appliquer au solde de la dette restant due.

(7) PRÉSENTATION DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ

La présentation du résultat est conforme à la recommandation n° 2004-R.02 du Conseil National de la Comptabilité relative au format de compte de résultat des entreprises sous référentiel comptable international.

a. Résultat opérationnel courant

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme un des indicateurs de performance. Cet agrégat correspond au résultat net avant prise en compte :

- des autres produits et charges opérationnels qui comprennent principalement :
 - des profits et des pertes sur des éléments d'actifs immobilisés,
 - des provisions couvrant d'éventuels événements inhabituels, anormaux et peu fréquents visés dans le cadre conceptuel du référentiel IFRS,
- des éléments de produits et de charges financiers,
- de l'impôt sur le résultat (exigible et différé),
- du résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession.

b. Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net comprend :

- les produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie,
- les produits d'intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie,
- le résultat de cession d'équivalents de trésorerie
- le coût de l'endettement financier brut, soit les charges d'intérêts sur opérations de financement.

c. Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent :

- les dividendes,
- les profits et pertes sur cessions de titres non consolidés,
- les dépréciations des titres non consolidés,
- les produits et les charges d'actualisation à l'exception de ceux relatifs aux avantages du personnel à long terme,
- les autres produits et charges financiers.

(8) IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Les dispositions relatives à l'impôt sur le résultat sont contenues dans la norme IAS 12.

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge ou le produit d'impôt exigible et la charge ou le produit d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement dans les capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et de tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôts différés :

- le goodwill non déductible fiscalement,

- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable,
- les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Un rapprochement de la charge d'impôt théorique avec la charge d'impôt consolidé est présenté à la note XIV.

(9) RÉSULTAT NET D'IMPÔT DES ACTIVITÉS ARRÊTÉES OU EN COURS DE CESSION

Conformément à la norme IFRS 5 "Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées", le Groupe présente sur cette ligne du compte de résultat le résultat des activités abandonnées (somme du résultat après impôt et du résultat de cession).

(10) INTÉRÊTS MINORITAIRES

Conformément à la norme IAS 27 "États financiers consolidés et individuels", les intérêts minoritaires figurent au bilan consolidé sur une ligne spécifique. Ils comprennent notamment :

- leur quote-part dans l'actif net et le résultat net consolidés,
- leur part dans les écarts de conversion résultant de la conversion des comptes des entités étrangères selon la méthode de clôture,
- leur part dans les écarts de réévaluation.

Le compte de résultat enregistre leur quote-part dans le résultat net consolidé.

(11) RÉSULTAT NET PAR ACTION

Le mode de calcul des résultats nets par action est énoncé dans la norme IAS 33.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Les actions ordinaires sont traitées comme dilutives si et seulement si leur conversion en actions ordinaires aurait pour effet de réduire le bénéfice net par action. Le calcul des actions dilutives est réalisé selon la méthode du rachat d'actions.

(12) GOODWILL

Conformément à la norme IFRS 3, tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Lors de la première consolidation des entités acquises après le 1^{er} janvier 2004, le Groupe procède, dans un délai n'excédant pas les douze mois suivant l'acquisition, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs acquis, passifs éventuels) à la date d'acquisition.

L'excédent du coût d'acquisition des titres sur la quote-part revenant au Groupe dans le total des actifs et passifs acquis et des passifs éventuels valorisés à leur juste valeur est inscrit sous la rubrique "Goodwill". Chaque goodwill est alloué, au plus tard à la clôture de l'exercice suivant celui de l'acquisition aux différentes unités génératrices de trésorerie bénéficiant du regroupement d'entreprises.

Dans les cas où la part d'intérêts du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels excède le coût du regroupement d'entreprises (goodwill négatif), il est procédé à :

- la vérification de l'identification et de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels de l'entité acquise, ainsi que l'évaluation du coût du regroupement d'entreprises,
- la comptabilisation immédiate en résultat de tout excédent résiduel après cette vérification.

Ultérieurement, les goodwill sont évalués à leur coût, diminués des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur.

Ces actifs incorporels ne sont plus amortis depuis le 1er janvier 2004 mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel conformément à la norme IAS 36 révisée (voir méthode comptable décrite en (21) de la présente note).

En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat, en résultat opérationnel dans les "Autres produits et charges opérationnels".

Pour chacune des acquisitions antérieures au 1er janvier 2004, le goodwill a été maintenu à son coût présumé représentant le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent (règlement n°99-02 du Comité de la Réglementation Comptable).

(13) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La norme applicable concernant les immobilisations incorporelles est la norme IAS 38.

a. Actifs

Les immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le Groupe sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des pertes de valeur (voir méthode comptable décrite en (21) de la présente note).

b. Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant et si leurs coûts peuvent être évalués de manière fiable. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

c. Amortissements

Les amortissements sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles sauf si elle est indéterminée.

Pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, un test de dépréciation est effectué systématiquement une fois par an au 31 décembre. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mises en service. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Brevets	5 ans
Logiciels	1 à 10 ans

(14) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les normes applicables concernant les immobilisations corporelles sont les normes IAS 16 et IAS 17 "Contrats de location".

a. Actifs dont le Groupe est propriétaire

Une immobilisation corporelle est évaluée au coût historique comme coût présumé diminué du cumul des amortissements

(voir ci-dessous) et du cumul des pertes de valeur (voir méthode comptable décrite en (21) de la présente note).

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

b. Actifs loués

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement conformément à la norme IAS 17, dès lors qu'ils revêtent un caractère significatif.

Comptabilisation initiale

Au début de la période de location, les contrats de location-financement sont enregistrés à l'actif et au passif pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminée, chacune, au commencement du contrat de location. Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, est le taux d'intérêt implicite du contrat de location si celui-ci peut être déterminé, sinon le taux d'emprunt marginal du Groupe est utilisé.

Comptabilisation ultérieure

Les paiements minimaux au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette financière (voir (6) de la présente note).

La méthode d'amortissement et de dépréciation des actifs loués est cohérente avec celle applicable aux actifs amortissables que possède le Groupe.

La dotation aux amortissements est calculée selon IAS 16 "Immobilisations corporelles". Les dépréciations éventuelles sont déterminées conformément à la norme IAS 36 "Dépréciation d'actifs" (voir (21) de la présente note).

c. Coûts ultérieurs

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et si son coût peut être évalué de manière fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

d. Amortissements

L'amortissement est comptabilisé en charges sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle. L'amortissement est principalement calculé suivant la méthode linéaire, une partie des éléments du poste "Matériels et outillages" étant amortie selon le mode dégressif considéré comme l'amortissement économique de ces éléments. Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Constructions – Gros œuvre	40 à 50 ans
Constructions – Installations générales	10 à 15 ans
Matériels et outillages	3 à 12 ans
Agencements et aménagements	6 à 20 ans
Matériels informatiques	3 à 10 ans
Matériels de transport	3 à 15 ans
Mobiliers et matériels de bureau	10 à 12 ans

La valeur résiduelle est révisée annuellement, si elle est significative.

(15) IMMEUBLES DE PLACEMENT

La définition, la comptabilisation et l'évaluation des immeubles de placement sont énoncées dans la norme IAS 40.

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et/ou pour valoriser le capital. Initialement, les immeubles de placement sont évalués à leur coût, frais d'acquisition inclus. Le Groupe a retenu l'option d'évaluer et de comptabiliser les immeubles de placement au coût historique amorti, coût d'entrée diminué des amortissements et des provisions (voir (21) de la présente note).

(16) ACTIFS ET PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS

La présentation des actifs et des passifs en éléments courants et non courants est définie par la norme IAS 1 "Présentation des états financiers".

Les actifs liés au cycle d'exploitation normal du Groupe hors actifs d'impôts différés, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles et les actifs financiers de transaction constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe hors passifs d'impôts différés ou dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice constituent des éléments courants. Tous les autres passifs sont non courants.

(17) ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les règles concernant les actifs et passifs d'impôts différés sont décrites dans la norme IAS 12 "Impôt sur le résultat".

L'évaluation des actifs et des passifs d'impôts différés repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

L'impôt supplémentaire qui résulte de la distribution de dividendes est comptabilisé lorsque les dividendes à payer sont comptabilisés au passif.

Quelle que soit leur date d'échéance de reversement ou de recouvrement, les passifs et actifs d'impôts différés sont présentés dans les éléments non courants du bilan.

(18) ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS A ÊTRE CÉDÉS

Ils regroupent les actifs non courants ou groupes d'actifs qui sont disponibles à la vente et dont la cession est hautement probable.

Les actifs non courants ou groupes d'actifs considérés comme détenus en vue de leur vente sont évalués et comptabilisés au montant le plus faible entre leur valeur nette comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Par ailleurs, ces actifs cessent d'être amortis. Ils sont classés sur une ligne particulière du bilan lorsque leur montant est significatif.

(19) STOCKS, EN-COURS DE PRODUCTION ET PRODUITS FINIS

Les règles d'évaluation et de présentation relatives aux stocks, en-cours de production et produits finis sont contenues dans la norme IAS 2.

a. Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués selon la méthode du coût moyen d'achat pondéré. Le coût comprend les coûts d'acquisition et les coûts encourus pour les amener à l'endroit où ils se trouvent et est minoré des remises commerciales et des escomptes financiers obtenus.

b. En-cours de production et produits finis

Les en-cours de production et les produits finis sont valorisés à un coût de revient complet usine qui comprend une quote-part appropriée de frais généraux fondée sur la capacité normale de production. Cette valeur est plafonnée au prix de vente net des frais commerciaux et du résultat opérationnel courant.

c. Dépréciation

Les stocks, en-cours de production et produits finis sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

*(20) CRÉANCES***a. Contrats de fabrication**

Les contrats de fabrication en cours sont comptabilisés au coût augmenté du montant de la marge (voir méthode décrite en (5) de la présente note) et diminué des pertes attendues et des factures intermédiaires. Les coûts comprennent l'ensemble des coûts directement affectables aux contrats concernés et une quote-part des frais généraux fixes et variables attribuables à l'activité de contrats de construction du Groupe, fondée sur la capacité normale de l'activité.

Les montants bruts dus par les clients ou aux clients, relatifs aux travaux en cours à la clôture, sont présentés sur une seule rubrique du bilan respectivement dans les actifs et passifs courants.

b. Autres créances clients et autres débiteurs

Les autres créances clients et les autres créances sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur (voir méthode comptable décrite en (21) de la présente note).

(21) DÉPRÉCIATION D'ACTIFS

Les dispositions relatives à la dépréciation des goodwill, immobilisations corporelles et incorporelles sont décrites dans la norme IAS 36. Les règles d'évaluation des immobilisations financières et des créances émises sont contenues dans la norme IAS 39 "Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation".

a. Principes généraux

Les valeurs comptables des actifs du Groupe autres que les actifs d'impôts différés (voir méthode comptable décrite au (17) de la présente note), sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée (voir ci-après).

Le Groupe estime qu'un actif a pu perdre de la valeur en présence notamment des indices internes suivants :

- flux de trésorerie nets actualisés ou résultats opérationnels générés par l'actif sensiblement plus mauvais que ceux budgétés,
- existence de pertes opérationnelles significatives générées par l'actif.

Pour les goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, la valeur recouvrable est estimée systématiquement chaque année à la date du 31 décembre.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le résultat. La perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif.

b. Calcul de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable des créances comptabilisées au coût amorti est égale à la juste valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif. Les créances dont l'échéance est proche ne sont pas actualisées.

La valeur recouvrable des autres actifs est la valeur la plus élevée entre leur juste valeur diminuée des coûts de la vente et leur valeur d'utilité.

Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché et de la valeur du temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour un actif, qui ne génère pas d'entrée de trésorerie largement indépendante, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Le Groupe considère que la définition des unités génératrices de trésorerie repose essentiellement sur la manière dont la direction gère ses entités en particulier à travers ses différents secteurs d'activité et ses implantations géographiques individuelles. En conséquence, chaque entité juridique constitue une unité génératrice de trésorerie.

c. Reprise de la perte de valeur

La perte de valeur au titre de prêts et créances comptabilisés au coût amorti est reprise si l'augmentation de la valeur recouvrable peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable.

La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

(22) TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Selon l'IAS 7 "Tableau des flux de trésorerie", les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que pour un placement ou d'autres finalités.

Pour qu'un placement puisse être considéré comme un équivalent de trésorerie, il doit être facilement convertible, en un montant de trésorerie connu et être soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

En conséquence, un placement ne sera normalement qualifié d'équivalent de trésorerie que s'il a une échéance rapprochée, par exemple inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les OPCVM classés dans la catégorie "monétaire" (Avis de l'Autorité des Marchés Financiers du 9 mars 2006) et les dépôts à vue.

Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

(23) TITRES D'AUTO-CONTRÔLE

Conformément à la norme IAS 32 "Instruments financiers – Informations à fournir et présentation", les titres d'auto-contrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Leur prix de cession (y compris la plus ou moins-value correspondante) est également imputé sur les capitaux propres.

(24) PROVISIONS

Les conditions de constitution des provisions sont énoncées dans la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels".

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et, lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à l'actif.

a. Garanties

L'ensemble des productions du Groupe sont couvertes par des garanties spécifiques. Cette obligation ne fait pas l'objet d'une provision dans les comptes consolidés, la totalité de l'engagement étant couvert par des contrats d'assurance.

b. Restructurations

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan formalisé et détaillé de restructuration et a, à la date de clôture de l'exercice :

- soit commencé à exécuter le plan,
- soit rendu public le plan.

Les coûts d'exploitation futurs ne sont pas provisionnés.

c. Contrats déficitaires

Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les avantages économiques attendus du contrat par le Groupe sont inférieurs aux coûts inévitables devant être engagés pour satisfaire aux obligations contractuelles.

*(25) AVANTAGES DU PERSONNEL***a. Avantages à long terme**

Le traitement de ces avantages est défini par la norme IAS 19 "Avantages au personnel".

Régimes à cotisations définies

Les cotisations à payer à un régime de cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Régimes à prestations définies

S'agissant des régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestations sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont intégralement comptabilisés en résultat de la période. En effet, le Groupe n'applique pas la méthode du corridor.

La charge de l'exercice, correspondant à la somme du coût des services rendus et du coût de l'actualisation, est entièrement constatée en "Charges de personnel".

b. Paiements fondés sur des actions

La norme IFRS 2 "Paiements fondés sur des actions", publiée en février 2004, traite des transactions réalisées avec le personnel ou avec d'autres tiers dont le paiement est fondé sur des actions.

Selon l'exception offerte par IFRS 1, seules les options attribuées à compter du 7 novembre 2002 et dont la date d'exercice est postérieure au 31 décembre 2004 doivent obligatoirement être prises en compte.

L'offre d'options d'achat d'actions faite aux salariés du Groupe ayant été réalisée le 22 décembre 2000, il a été décidé de ne pratiquer aucun retraitement dans les comptes consolidés.

En application de la norme IAS 33 "Résultat par action", le calcul du résultat net dilué par action est réalisé en prenant en compte l'incidence dilutive de ces plans.

(26) PASSIFS ÉVENTUELS

Selon la norme IAS 37, un passif éventuel est :

- une obligation potentielle, résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe,
- une obligation actuelle résultant d'événements passés, mais qui n'est pas comptabilisée car ne répondant pas aux critères de comptabilisation :
 - soit il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation
 - soit le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Une information sur cette obligation est fournie dans les notes annexes des états financiers de chacun des exercices concernés. Toutefois, conformément à la norme IFRS 3 "Regroupements d'entreprises", les passifs éventuels dont le montant de l'obligation peut être évalué avec une fiabilité suffisante sont comptabilisés à leur juste valeur séparément du goodwill selon la méthode de l'acquisition.

(27) EMPRUNTS PORTANT INTÉRÊTS

Selon la norme IAS 39, les emprunts portant intérêts sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée du montant des coûts de transaction attribuables. Suite à la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti. La différence entre le coût et la valeur de remboursement est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée des emprunts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

(28) DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

En application de la norme IAS 39, les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à la juste valeur lors de comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

(29) INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle relève de l'application de la norme IFRS 8.

Un secteur opérationnel est une composante du Groupe qui s'engage dans des activités susceptibles de lui faire percevoir des produits et supporter des charges, dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances et pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

NOTE II - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION*(1) PÉRIMÈTRE*

Sociétés	Pays	% contrôle	% intérêts	Méthode de consolidation
POUJOLAT S.A.	France	100,00%	100,00 %	Consolidante
S.A. POUJOLAT	Belgique	96,75%	96,75 %	Intégration globale
S.A. POUJOLAT BELUX	Belgique	99,95 %	96,70 %	Intégration globale
S.A.S. TÔLERIE FORÉZIENNE	France	99,99 %	99,99 %	Intégration globale
S.A.S. WESTAFLEX BÂTIMENT	France	99,62 %	99,62 %	Intégration globale
POUJOLAT UK Ltd	Royaume-Uni	98,74 %	98,74 %	Intégration globale
POUJOLAT BV	Pays-Bas	80,00 %	80,00 %	Intégration globale
S.A.S. BEIRENS	France	99,99 %	99,99 %	Intégration globale
POUJOLAT Sp. z o.o.	Pologne	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
POUJOLAT BACA	Turquie	50,00 %	50,00 %	Intégration globale
S.A.S. EURO ÉNERGIES	France	78,25 %	78,25 %	Intégration globale
LIVE GmbH	Allemagne	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
S.A.S. SOLAIRES-ÉNERGIES	France	97,00 %	97,00 %	Intégration globale
S.A.S. BOIS-FACTORY 36	France	100,00 %	78,25 %	Intégration globale
S.A.R.L. QUALITY BÛCHES	France	25,00 %	25,00 %	Mise en équivalence

(2) VARIATION DE PÉRIMÈTRE DE LA PÉRIODE

Création de 2 sociétés :

- S.A.S. SOLAIRES-ÉNERGIES, créée en mai 2010, est spécialisée dans la commercialisation de systèmes photovoltaïques intégrés pour toitures d'habitation
- S.A.S. BOIS-FACTORY 36, détenue à 100% par Euro Énergies, créée en juillet 2010, aura une activité industrielle permettant la production de bûches traditionnelles destinées au chauffage. Son activité devrait débiter au 4^{ème} trimestre 2011.

Variations :

- Rachat de minoritaires dans la S.A. Poujolat (Belgique), passant d'une détention de 62,22 % à une détention de 96,75 %.
L'écart entre le prix d'achat et la valeur des minoritaires a été passé conformément à l'IFRS 3 révisée sur les capitaux propres (-35 K€)
- Entrée dans le capital de la S.A.S. Euro Énergies de nouveaux actionnaires ramenant ainsi le pourcentage de détention de 97 % à 78,25 %. L'impact de la dilution est passé en capitaux propres Groupe pour un montant net d'impôts différés passifs de 1 530 milliers d'euros.

NOTE III - INFORMATION SECTORIELLE

Les activités opérationnelles du Groupe sont organisées par zones géographiques. Aussi, l'information sectorielle est communiquée selon ce critère dans le tableau ci-dessous.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010				2009			
	France	Hors France	Élimination intersecteur	TOTAL	France	Hors France	Élimination intersecteur	TOTAL
Chiffre d'affaires	164 431	19 216	(32 125)	151 522	150 623	14 822	(28 717)	136 728
Résultat opérationnel	12 761	355	-	13 116	10 338	2 219	-	12 557
Résultat net	8 604	210	-	8 814	7 941	234	-	8 175
INVESTISSEMENTS DE L'ANNÉE								
Immobilisations incorporelles	436	122	-	558	231	1	-	232
Immobilisations corporelles								
Terrains	99	-	-	99	31	-	-	31
Constructions	3 403	-	-	3 403	655	20	-	675
Instal. Techn, mat. et out. Indust.	3 816	444	-	4 260	3 007	10	-	3 017
Autres immobilisations corporelles	567	170	-	737	613	146	-	759
TOTAL ACQUISITIONS	8 321	736	-	9 057	4 537	177	-	4 714
IMMOBILISATIONS NETTES								
Immobilisations incorporelles	898	125	-	1 023	835	7	-	842
Immobilisations corporelles								
Terrains	1 699	1 820	-	3 519	1 632	1 821	-	3 453
Constructions	12 573	4 808	-	17 381	13 351	4 975	-	18 326
Instal. Techn, mat. et out. Indust.	8 837	797	-	9 634	8 991	492	-	9 483
Autres immobilisations corporelles	1 323	283	-	1 606	1 270	201	-	1 471
Immobilisations en cours	3 105	-	-	3 105	101	-	-	101
Avances et acomptes	736	10	-	746	108	-	-	108
TOTAL IMMOBILISATIONS	29 171	7 843	-	37 014	26 288	7 496	-	33 784
DETTES								
Autres passifs non courants	21 204	1 671	-	22 875	18 684	1 654	-	20 338
Fournisseurs	12 934	873	-	13 807	12 791	918	-	13 709
Autres dettes	14 271	1 834	-	16 105	13 266	1 988	-	15 254
Autres passifs courants	9 436	1 919	-	11 355	8 860	1 273	-	10 133

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

NOTE IV - CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Ventes France	130 473	118 580
Ventes Export	21 049	18 148
TOTAL	151 522	136 728

Selon IAS 11 "Contrats de fabrications" :

- Produits des contrats en-cours au 31/12/10 : 2 824 milliers d'euros
- Coûts encourus au titre de ces contrats sur l'exercice 2010 : 2 352 milliers d'euros
- Montant brut dû par les clients pour les travaux de ces contrats en tant qu'actifs au 31/12/10 : 815 milliers d'euros

NOTE V - ACHATS CONSOMMÉS

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Marchandises <i>(y compris variation de stocks)</i>	(16 297)	(11 965)
Matières premières <i>(y compris variation de stocks)</i>	(32 520)	(29 994)
Autres achats et charges externes	(38 043)	(32 907)
TOTAL	(86 860)	(74 866)

NOTE VI - FRAIS DE PERSONNEL

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Rémunérations	(31 947)	(28 528)
Charges sociales	(11 081)	(10 637)
Participations	(1 182)	(1 123)
Indemnités de fin de carrière	(489)	(64)
TOTAL	(44 699)	(40 352)

NOTE VII - AUTRES CHARGES DE L'ACTIVITÉ

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Concessions de brevets	(105)	(71)
Pertes sur créances irrécouvrables	(110)	(242)
Charges diverses de gestion courante	(73)	(46)
TOTAL	(288)	(359)

NOTE VIII - IMPÔTS ET TAXES

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Taxe professionnelle / CET	(1 337)	(1 518)
Impôts fonciers	(458)	(451)
Formation professionnelle	(280)	(242)
Taxe d'apprentissage	(192)	(174)
Autres taxes	(663)	(705)
TOTAL	(2 930)	(3 090)

La loi de finance pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement à la taxe professionnelle à compter de 2010, et l'a remplacée par la Contribution Économique Territoriale (CET), qui comprend deux nouvelles contributions : la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et

la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE).

Le Groupe a conclu à ce stade que ce changement fiscal consistait essentiellement en une modification des modalités de calcul de l'impôt local français, sans en changer globalement la nature. Le Groupe considère donc qu'il n'y a pas lieu d'appliquer à la CVAE comme à la CFE un traitement comptable différent de celui de la taxe professionnelle. Ces deux nouvelles contributions sont donc classées en charges opérationnelles, sans changement par rapport à celui retenu pour la taxe professionnelle.

Aucun impôt différé n'a été provisionné en résultat suite à cette réforme.

NOTE IX - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Immobilisations incorporelles	(329)	(291)
Immobilisations corporelles	(5 000)	(4 841)
TOTAL	(5 329)	(5 132)

NOTE X - DOTATIONS/REPRISES DE PROVISIONS

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Dotations de l'exercice	(527)	(720)
Sur stocks et en-cours	(151)	(349)
Sur comptes clients	(177)	(199)
Pour risques et charges	(199)	(172)
Reprises sur l'exercice	808	867
Sur stocks et en-cours	385	629
Sur comptes clients	236	205
Pour risques et charges	187	33
TOTAL	281	147

NOTE XI - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Résultat de cessions d'actifs	(80)	120
Reprise de provisions sur immobilisations	-	-
Subventions	-	141
Autres	-	-
TOTAL	(80)	261

NOTE XII - COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	907	670
Frais financiers sur emprunts	(784)	(708)
Frais financiers sur découverts bancaires	(170)	(251)
Autres	-	-
TOTAL	(47)	(289)

NOTE XIII - AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Différences de change	16	(51)
Autres	-	140
TOTAL	16	89

NOTE XIV - IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(1) VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPÔT

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Impôts exigibles	(4 270)	(4 161)
Impôts différés	(4)	(15)
TOTAL	(4 274)	(4 176)

(2) RÉCONCILIATION ENTRE LA CHARGE D'IMPÔT THÉORIQUE ET LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT CONSOLIDÉ

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Charge d'impôt théorique (*)	(4 308)	(4 380)
Variation des impôts différés	(5)	(12)
Différences permanentes	(25)	(8)
Différences temporaires	(28)	(41)
Utilisation des déficits antérieurs	17	-
Effet des différences de taux d'imposition	33	40
Effet des résultats des sociétés déficitaires	(22)	176
Autres variations	64	49
Charge d'impôt consolidée	(4 274)	(4 176)

(*) Calculée sur la base du résultat net avant impôt en fonction du taux légal applicable en France.

NOTE XV - RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Il correspond à la quote-part de résultat dans la S.A.R.L. QUALITY BÛCHES soit 3 milliers d'euros.

Les principaux agrégats au 31 décembre 2010 sont :

Actif net immobilisé :	16 milliers d'euros
Actif net circulant :	79 milliers d'euros
Capitaux propres :	- 125 milliers d'euros
Dettes :	220 milliers d'euros
C.A. :	319 milliers d'euros
Résultat net :	13 milliers d'euros

NOTE XVI - INTÉRÊTS MINORITAIRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
S.A.S. WESTAFLEX BÂTIMENT	4	4
S.A. POUJOLAT BELGIQUE	-	-
S.A. POUJOLAT BELUX	87	222
POUJOLAT BV	(12)	3
POUJOLAT BACA	(7)	(65)
S.A.S. EURO ÉNERGIES	5	(38)
TOTAL	77	126

NOTE XVII - RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE) PAR ACTION

Il représente 18,15 euros par action au 31 décembre 2010 contre 16,73 euros par action sur l'exercice précédent.

Les actions retenues pour le calcul sont les actions ordinaires.

Les résultats par catégories d'actions sont les suivants :

<i>(en euros)</i>	2010			2009		
	Actions ordinaires	Auto-contrôle	TOTAL	Actions ordinaires	Auto-contrôle	TOTAL
Nombre d'actions émises	481 248	8 502	489 750	481 148	8 602	489 750
Résultat par action	18,15	-	-	16,73	-	-

Les titres d'auto-contrôle détenus par la Société ont été imputés sur les réserves consolidées pour 222 milliers d'euros au 31 décembre 2010, et au 31 décembre 2009 pour 224 milliers d'euros.

BILAN ACTIF CONSOLIDÉ

NOTE XVIII - GOODWILL

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010			2009		
	Brut	Amortissement	Net	Brut	Amortissement	Net
S.A. POUJOLAT	14	14	-	14	14	-
S.A.S. TÔLERIE FORÉZIENNE	349	349	-	349	349	-
S.A.S. WESTAFLEX BÂTIMENT	1 033	1 033	-	1 033	1 033	-
S.A.S. BEIRENS (*)	168	168	-	168	168	-
POUJOLAT UK Ltd	12	12	-	12	12	-
S.A. POUJOLAT BELUX (*)	71	71	-	71	71	-
POUJOLAT Sp. z o.o.	12	12	-	12	12	-
S.A.S. EURO ÉNERGIES (**)	899	-	899	899	-	899
LIVE GmbH	410	-	410	410	-	410
TOTAL	2 968	1 659	1 309	2 968	1 659	1 309

(*) Pour ces deux sociétés il s'agit d'un reclassement de fonds commerciaux acquis.

(**) Ecart d'acquisition résultant de l'achat des intérêts minoritaires de la S.A.S. EURO ÉNERGIES en 2009.

Les écarts d'acquisition positifs font l'objet de tests de dépréciation, basés sur des plans d'activité retenus pour chacune des sociétés.

Chaque entité juridique représentant une Unité Génératrice de Trésorerie, les écarts d'acquisition ont été testés au niveau de chacune des 2 sociétés concernées.

Les tests de dépréciation réalisés en décembre 2010 pour déterminer la valeur recouvrable des actifs sont fondés sur la méthode de projection des flux de trésorerie futurs à 5 ans.

Les hypothèses retenues pour ces tests sont basées sur des connaissances actuelles et peuvent être revues pour tenir compte de contextes temporaires défavorables, notamment économique et climatique.

Compte tenu des résultats historiques et des perspectives de développement retenus pour la valorisation des UGT et de la détermination de l'écart d'acquisition alloué à chacune d'elles, les tests réalisés en 2010, sur la base des hypothèses retenues, ont conclu à l'absence de nécessité de dépréciation des écarts d'acquisition immobilisés.

NOTE XIX - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	2 590	2 404
• Variation de périmètre	-	20
• Acquisitions	607	232
• Sorties	(101)	(66)
• Effets des variations de change	-	-
Valeur brute à la clôture de l'exercice	3 096	2 590
Amortissements à l'ouverture de l'exercice	(1 748)	(1 504)
• Variation de périmètre	-	(12)
• Dotations	(329)	(245)
• Sorties	4	13
• Effets des variations de change	-	-
Amortissements à la clôture de l'exercice	(2 073)	(1 748)
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	842	900
Valeur nette à la clôture de l'exercice	1 023	842

L'ensemble de ces immobilisations est constitué de logiciels informatiques acquis, ayant une durée d'utilité déterminée. Il n'a été décelé aucun indice susceptible d'indiquer qu'une immobilisation incorporelle a subi une perte de valeur à la clôture de chacun des exercices.

NOTE XX - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2010					2009				
	Terrains Constr.	Inst. Techniques Mat. Ind	Immo en cours	Autres	TOTAL	Terrains Constr.	Inst. Techniques Mat. ind	Immo en cours	Autres	TOTAL
<i>(en milliers d'euros)</i>										
Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	33 987	34 062	102	4 042	72 193	29 048	30 879	348	3 612	63 887
• Variation de périmètre	-	-	-	-	-	2 263	243	-	98	2 604
• Acquisitions	506	3 644	3 105	1 482	8 737	1 998	3 017	102	867	5 984
• Sorties	-	(597)	(102)	(664)	(1 363)	667	(99)	(348)	(539)	(319)
• Effets des variations de change	1	31	-	6	38	11	22	-	4	37
Valeur brute à la clôture de l'exercice	34 494	37 140	3 105	4 866	79 605	33 987	34 062	102	4 042	72 193
Amortissements à l'ouverture de l'exercice	(12 208)	(24 581)	-	(2 462)	(39 251)	(9 221)	(21 414)	-	(2 329)	(32 964)
• Variation de périmètre	-	-	-	-	-	(167)	(230)	-	(77)	(474)
• Dotations	(1 385)	(3 147)	-	(475)	(5 007)	(1 360)	(3 026)	-	(459)	(4 845)
• Sorties	-	240	-	424	664	(1 459)	102	-	406	(951)
• Effets des variations de change	-	(18)	-	(2)	(20)	(1)	(13)	-	(3)	(17)
Amortissements à la clôture de l'exercice	(13 593)	(27 506)	-	(2 515)	(43 614)	(12 208)	(24 581)	-	(2 462)	(39 251)
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	21 779	9 481	102	1 580	32 942	19 827	9 465	348	1 283	30 923
Valeur nette à la clôture de l'exercice	20 901	9 634	3 105	2 351	35 991	21 779	9 481	102	1 580	32 942

Les acquisitions de l'exercice portent notamment sur :

- l'amélioration du process industriel,
- la construction en cours d'un ensemble immobilier (Production/ Bureau/ Logistique) sur le site de TÔLERIE FORÉZIENNE,
- la 1^{ère} phase de construction de l'usine de production Bois-Factory 36.

NOTE XXI - AUTRES ACTIFS NON COURANTS

	2010	2009
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Actifs financiers	58	48
Personnel et organismes sociaux	133	-
TOTAL	191	48

NOTE XXII - STOCKS ET EN-COURS

	2010			2009		
	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Matières premières	12 789	(209)	12 580	10 762	(214)	10 548
En-cours de production de biens	3 240	-	3 240	3 145	-	3 145
Produits intermédiaires et finis	7 111	(67)	7 044	6 346	(135)	6 211
Marchandises	7 988	(128)	7 860	5 739	(289)	5 450
TOTAL	31 128	(404)	30 724	25 992	(638)	25 354

NOTE XXIII - CLIENTS

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Clients et comptes rattachés	44 728	43 612
<i>Dont en-cours commandes valorisés à l'avancement</i>	<i>815</i>	<i>259</i>
Provision	(552)	(608)
TOTAL	44 176	43 004

Les créances échues au 31/12/10 représentent moins de 5 % du total des créances clients. Les 2/3 correspondent à des créances échues depuis moins d'1 mois.

NOTE XXIV - AUTRES CRÉANCES

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Personnel et organismes sociaux	195	150
Créances fiscales	3 100	2 759
Créances diverses	1 323	432
Charges constatées d'avance	766	745
TOTAL	5 384	4 086

NOTE XXV - AUTRES ACTIFS COURANTS

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Actifs financiers à moins d'un an	19	20
TOTAL	19	20

NOTE XXVI - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Trésorerie et équivalents de trésorerie (ACTIF)	10 293	7 391
Trésorerie et équivalents de trésorerie (PASSIF)	(4 764)	(4 416)
<i>(compris dans la rubrique "Autres passifs courants")</i>		
Trésorerie nette/Tableau des flux de trésorerie	5 529	2 975

BILAN PASSIF CONSOLIDÉ**NOTE XXVII - CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE***1) DÉTAIL DES CAPITAUX PROPRES*

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Capital de POUJOLAT S.A.	12 000	12 000
Réserve légale de POUJOLAT S.A.	1 200	1 200
Titres d'auto-contrôle	(222)	(224)
Autres réserves et résultat sociaux de POUJOLAT S.A.	33 234	28 256
Autres réserves et résultats consolidés	13 598	9 491
Réserves de conversion	180	154
Intérêts minoritaires	1 109	2 033
TOTAL	61 099	52 910

Le capital social est constitué de 489 750 actions, émises et entièrement libérées, au nominal de 24,50 euros.

(2) RÉSERVES DE CONVERSION

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
TOTAL	180	154

(3) INTÉRÊTS MINORITAIRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
S.A.S. WESTAFLEX BÂTIMENT	24	20
S.A.S. TÔLERIE FORÉZIENNE	1	-
S.A. POUJOLAT Belgique	47	544
S.A. POUJOLAT BELUX	130	1 311
POUJOLAT BV	68	80
POUJOLAT BACA	67	74
S.A.S. EURO ÉNERGIES	770	4
S.A.S. SOLAIRES-ÉNERGIES	2	-
TOTAL	1 109	2 033

À la clôture de l'exercice 2010, les 8 502 titres d'auto-contrôle détenus par POUJOLAT S.A. ont été imputés sur les réserves consolidées pour un montant de 222 milliers d'euros.

Il n'y a eu aucune nouvelle action émise en 2009 et 2010.

NOTE XXVIII - PROVISIONS

<i>(en milliers d'euros)</i>	À l'ouverture de l'exercice 2010	Augmentations	Diminutions	À la clôture de l'exercice 2010
Engagements de retraite	1 264	490	-	1 754
Autres provisions	546	198	193	551
TOTAL	1 810	688	193	2 305

<i>(en milliers d'euros)</i>	À l'ouverture de l'exercice 2009	Augmentations	Diminutions	À la clôture de l'exercice 2009
Engagements de retraite	1 200	64	-	1 264
Autres provisions	650	173	277	546
TOTAL	1 850	237	277	1 810

ENGAGEMENTS DE RETRAITE :

Les provisions pour indemnités de fin de carrière sont évaluées conformément aux dispositions de la convention Collective de la Métallurgie.

L'estimation de l'engagement prend en compte les modalités et hypothèses suivantes :

- méthode de calcul utilisée : unités de crédit projetées
- mode d'acquisition : prorata temporis
- personnel concerné : ensemble des salariés
- âge de départ à la retraite : 65 ans (inchangé par rapport au 31 décembre 2009)
- taux d'actualisation : 3,80 % y compris inflation (4,00% au 31 décembre 2009)
- taux de progression des salaires : 2 % (inchangé par rapport au 31 décembre 2009)
- taux moyen de charges sociales : 40 à 45 % (inchangé par rapport au 31 décembre 2009)
- table de mortalité : tables prospectives par génération (inchangée par rapport au 31 décembre 2009)

Elles sont inscrites au passif des états financiers consolidés et figurent dans la rubrique "Provision" pour leur montant brut. La forte variation s'explique notamment par un changement d'estimation dû à une modification au niveau de la Convention collective des modalités d'obtention des indemnités de fin de carrière.

<i>(en milliers d'euros)</i>	À l'ouverture de l'exercice 2010	Augmentations	Diminutions	À la clôture de l'exercice 2010
Montant brut	1 264	490	-	1 754
Impôt différé	421	163	-	584
MONTANT NET	843	327	-	1 170

<i>(en milliers d'euros)</i>	À l'ouverture de l'exercice 2009	Augmentations	Diminutions	À la clôture de l'exercice 2009
Montant brut	1 200	64	-	1 264
Impôt différé	400	21	-	421
MONTANT NET	800	43	-	843

Les engagements de retraites ne concernent dans le Groupe que les sociétés françaises.

NOTE XXIX - PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010					2009				
	Ouverture exercice	Augmentation	Diminution	Incidence sortie de périmètre	Clôture exercice	Ouverture exercice	Augmentation	Diminution	Incidence capitaux propres	Clôture exercice
Passifs d'impôts différés	807	5	-	720	1 532	547	389	-	(129)	807

NOTE XXX - AUTRES PASSIFS NON COURANTS

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	21 026	18 959
Emprunts et dettes financières divers	1 183	1 379
Produits constatés d'avance à plus d'un an	666	
TOTAL	22 875	20 338

Certains contrats d'emprunts souscrits font l'objet de covenants bancaires. Ces derniers portent notamment sur des ratios relatifs à la quote-part d'endettement moyen terme comparée aux fonds propres. Les équilibres de bilan actuels respectent très largement nos obligations au regard des dits covenants.

Echéances des autres passifs non courants, de 1 à 5 ans : 19 965 milliers d'euros et + de 5 ans : 2 910 milliers d'euros.

NOTE XXXI - FOURNISSEURS

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Fournisseurs et comptes rattachés	13 807	13 709
TOTAL	13 807	13 709

95 % des échéances fournisseurs sont à moins de 60 jours.

NOTE XXXII - AUTRES DETTES

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Dettes fiscales et sociales	14 550	14 073
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	695	415
Produits constatés d'avance	455	218
Dettes diverses	405	548
TOTAL	16 105	15 254

NOTE XXXIII - AUTRES PASSIFS COURANTS

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
• emprunt à moins d'un an	6 350	5 544
• découvert bancaire	4 764	4 416
Dettes financières diverses à moins d'un an	241	173
TOTAL	11 355	10 133

AUTRES INFORMATIONS

NOTE XXXIV - GESTION DES RISQUES

De par ses activités, le Groupe est exposé à différents types de risques tels que des risques d'approvisionnements, des risques de liquidités et de crédit.

Une vigilance particulière est apportée sur la sécurisation des approvisionnements matières et produits négociés nécessaires aux différentes activités de production ou de distribution du Groupe. La société mère dispose notamment d'une cellule d'achat "Groupe". Cette dernière permet de traiter des volumes permettant une meilleure fixation des prix, un suivi plus strict sur la qualité des produits achetés, tout en surveillant particulièrement la solidité financière des contractants.

Un autre facteur de risque essentiel subsiste et porte sur les facultés de recours aux ressources de financement court terme et moyen terme.

A cet effet, le Groupe travaille sur des sources de financement diversifiées. Le Groupe peut compter sur plus de quinze partenaires bancaires actifs et disposait au 31 Décembre 2010 de 33 millions d'euros de lignes court terme utilisables. Le recours au financement moyen terme s'opère sur des durées courtes (5 à 7 ans), en privilégiant la négociation sur des taux fixes.

La part de l'endettement net à taux fixe sur le total de la dette d'emprunt, soit 27 376 milliers d'euros, représentait 80 % au 31 décembre 2010.

NOTE XXXV - PASSIFS ÉVENTUELS

Selon la norme IAS 37, lorsque le montant d'une obligation potentielle, résultant d'événements passés, ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante, aucune provision n'est constituée.

(1) CONTENTIEUX SOCIAL

Des contentieux sociaux existants à la fin de l'exercice ont fait l'objet de provisions et figurent pour un montant global de 450 milliers d'euros.

(2) DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION

Conformément aux dispositions de la Loi n°2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle, les entités françaises du Groupe accordent à leurs salariés un Droit Individuel de Formation d'une durée de vingt heures minimum par année civile cumulable sur une durée maximale de six ans.

Au terme de ce délai et à défaut de son utilisation, l'ensemble des droits restera plafonné à cent-vingt heures.

Aucune charge n'a été comptabilisée dans les résultats de 2010 et des exercices précédents, en application de l'avis n°2004-F du 13 octobre 2004 du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité.

Le nombre d'heures de Droit Individuel à la Formation s'élève à 79 168 heures au 31 décembre 2010.

NOTE XXXVI - ENGAGEMENTS HORS BILAN*(en milliers d'euros)*

Dettes garanties par des sûretés réelles	3 132
Engagement au titre des contrats de location	1 983
Dont : à moins d'un an	1 116
à plus d'un an	867
Cautions données.....	3 232
Dont : à moins d'un an	219
à plus d'un an	3 013

**NOTE XXXVII - EFFECTIF AU 31/12/10
DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES**

Employés et cadres	368
Ouvriers	672
Force de vente.....	85
Intérimaires	66
TOTAL	1 191

**NOTE XXXVIII - TRANSACTIONS AVEC
LES PARTIES LIÉES**

Toutes les transactions, soldes et résultats internes entre parties liées, ont été retraitées dans les états financiers consolidés à l'exception de celles relatives à la société QUALITY BÛCHES entrée dans le périmètre en 2006. Cette dernière a été intégrée par mise en équivalence.

**NOTE XXXIX - FRAIS DE RECHERCHE ET
DÉVELOPPEMENT**

Les frais de recherche et de développement concernant les projets du Groupe sont pris en charge sur l'exercice au cours duquel les dépenses sont engagées. Pour l'exercice 2010, elles s'élèvent à 1 084 milliers d'euros.

**NOTE XL - INFORMATIONS
ENVIRONNEMENTALES**

La Société est soumise à un contrôle rigoureux de ses installations industrielles qui aboutit à la délivrance d'une autorisation d'exploiter. L'activité de la Société génère de faibles impacts sur l'environnement et toutes les mesures sont prises afin d'en assurer une préservation optimale. Au titre de l'exercice 2010, les dépenses suivantes ont été engagées :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Charges	Dépenses capitalisées	Total
• Enlèvement et retraitement des déchets	207	-	207
• Diagnostic Energétique Site	20	-	20
• Enlèvement et retraitement des eaux et hydrocarbures	15	-	15
• Achats de rétentions et kits anti-pollution	11	-	11
• Analyse sur les rejets d'eaux et atmosphériques	4	-	4
• Renouvellement certification ISO 14001	6	-	6
• Accompagnement réglementaire pour chaufferie	2	-	2
TOTAL	265	-	265

L'exploitation actuelle des installations n'ayant pas d'impact significatif sur l'environnement; aucun sinistre n'étant survenu, il n'a pas été constaté de passif environnemental.

**NOTE XLI - RÉMUNERATIONS ACCORDÉES
AUX ORGANES D'ADMINISTRATION
ET DE DIRECTION *(en milliers d'euros)***

Pour la période allant du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010, la répartition est la suivante :

Organe de surveillance	98
Organe de direction	484

Elle comprend les avantages du personnel à court terme, ainsi que les avantages non monétaires. Outre les avantages à court terme, la rémunération des dirigeants ne concerne pas les autres catégories prévues par l'IAS 24.

**NOTE XLII - ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À
LA CLÔTURE**

Aucun évènement important n'est intervenu depuis la date de clôture de l'exercice.

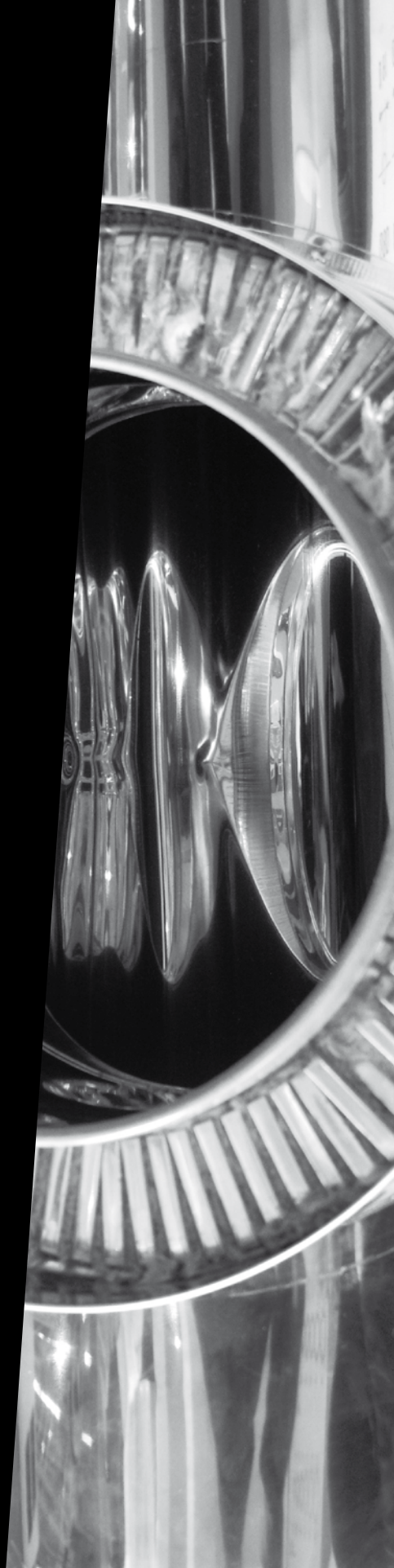
comptes SOCIAUX

POUJOLAT S.A. - COMPTES SOCIAUX

au 31 décembre 2010

A. Compte de résultat	122
B. Bilan	124
C. Annexes des comptes sociaux	126
<i>Principes, règles et méthodes comptables</i>	126
<i>Immobilisations</i>	130
<i>Amortissements</i>	130
<i>Immobilisations incorporelles</i>	
<i>et corporelles cédées au cours de l'exercice</i>	131
<i>État des stocks</i>	131
<i>État des créances</i>	131
<i>Provisions inscrites au bilan</i>	132
<i>État des dettes</i>	132
<i>Éléments concernant les entreprises liées</i>	133
<i>Variation des capitaux propres</i>	133
<i>Tableau de financement</i>	134
<i>Soldes intermédiaires de gestion</i>	135
<i>Inventaire des valeurs mobilières</i>	136
D. Tableau des filiales et participations	137

121



A - COMPTE DE RÉSULTAT au 31 Décembre 2010

<i>(en milliers d'euros)</i>	France	Export	2010 TOTAL	2009 TOTAL
Ventes de marchandises	28 623	1 290	29 913	26 393
Production vendue de biens	71 846	4 767	76 613	72 772
Production vendue de services	2 344	366	2 711	2 416
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	102 813	6 423	109 236	101 581
Production stockée			935	(774)
Production immobilisée			-	-
Subventions d'exploitation			26	36
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges			1 263	1 222
Autres produits			-	6
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			111 459	102 071
Achats de marchandises			20 727	18 546
Variation de stocks de marchandises			(1 060)	(395)
Achats de matières premières et autres approvisionnements			20 892	17 733
Variation de stocks de matières premières et approvisionnements			(1 202)	553
Autres achats et charges externes			26 757	23 913
Impôts, taxes et versements assimilés			2 000	2 151
Salaires et traitements			20 897	19 206
Charges sociales			6 946	7 105
Dotations aux amortissements sur immobilisations			3 743	3 643
Dotations aux amortissements sur charges à étaler			-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant			106	282
Dotations aux provisions pour risques et charges			150	-
Autres charges			165	262
CHARGES D'EXPLOITATION (II)			100 123	92 998
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			11 336	9 072

COMPTE DE RÉSULTAT au 31 Décembre 2010 (suite)

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Produits financiers sur participations et autres valeurs mobilières	11	18
Autres intérêts et produits assimilés	580	496
Reprise sur provisions et transferts de charges	13	1 945
Différences positives de change	45	35
Produits nets sur cessions	-	-
PRODUITS FINANCIERS (III)	649	2 495
Dotations financières, amortissements et provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	878	2 475
Différences négatives de change	48	92
Charges financières nettes sur autres valeurs mobilières	-	-
CHARGES FINANCIÈRES (IV)	926	2 567
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	(277)	(71)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	11 060	9 001
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	28	175
Produits exceptionnels sur opérations en capital	546	30
Reprises sur provisions et transferts de charges	56	51
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	630	256
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5	13
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	999	26
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	515	496
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	1 518	536
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	(889)	(280)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)	946	763
Impôts sur les bénéfices (VIII)	3 092	2 678
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	112 738	104 822
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	106 605	99 542
BÉNÉFICE	6 133	5 280

B - BILAN au 31 Décembre 2010

ACTIF	Brut	2010 Amortissements Provisions	Net	2009 Net
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement			-	-
Concessions, licences, brevets	2 390	1 693	697	762
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 703	413	3 290	3 224
Constructions	21 196	8 931	12 266	13 049
Instal. techniques, mat. & outill. industriels	26 556	20 499	6 058	6 223
Autres immobilisations corporelles	2 139	1 410	729	746
Immobilisations en cours	284	-	284	98
Avances et acomptes	77	-	77	84
Immobilisations financières				
Participations	13 346	57	13 289	11 155
Créances rattachées à des participations	1 448	-	1 448	1 288
Autres titres immobilisés	6	-	6	6
Prêts	4	-	4	8
Autres immobilisations financières	235	-	235	236
ACTIF IMMOBILISÉ	71 385	33 003	38 381	36 877
Stocks et en-cours				
Matières premières et approvisionnements	6 928	88	6 840	5 575
En-cours de production de biens	2 910	-	2 910	2 935
Produits intermédiaires et finis	5 290	67	5 224	4 206
Marchandises	4 782	122	4 660	3 465
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Créances				
Clients et comptes rattachés	31 790	150	31 640	33 072
Autres créances	4 121	172	3 949	2 830
Valeurs mobilières de placement	4 500	-	4 500	2 000
Disponibilités	1 098	-	1 098	411
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	492	-	492	478
ACTIF CIRCULANT	61 912	599	61 314	54 972
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-
Écarts de conversion actif	263	-	263	280
TOTAL ACTIF	133 560	33 602	99 958	92 129

PASSIF <i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Capital social	12 000	12 000
Primes d'émission	-	-
Réserves		
Réserves légales	1 200	1 200
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	27 080	22 930
Report à nouveau	21	46
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	6 133	5 280
Subventions d'investissement	666	-
Provisions réglementées	3 947	3 488
CAPITAUX PROPRES	51 047	44 944
Provisions pour risques	712	575
Provisions pour charges	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	712	575
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (2)	21 214	21 843
Emprunts et dettes financières divers	5 296	3 858
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 344	11 950
Dettes fiscales et sociales	8 917	8 357
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	278	389
Autres dettes	149	208
Produits constatés d'avance	-	-
DETTES (1)	48 198	46 605
Ecart de conversion passif	-	5
TOTAL PASSIF	99 958	92 129
<i>(1) dont à plus d'un an</i>	<i>17 150</i>	<i>16 927</i>
<i> dont à moins d'un an</i>	<i>31 048</i>	<i>29 678</i>
<i>(2) dont financement bancaire court terme et soldes créditeurs de banques</i>	<i>178</i>	<i>1 467</i>

C - ANNEXE

DES COMPTES SOCIAUX

PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

L'exercice, d'une durée de 12 mois, couvre la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2010 font apparaître :

- un total bilan de : 99 958 milliers d'euros
- un résultat net de : 6 133 milliers d'euros

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 18 mars 2011 par les dirigeants de la Société.

I - Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

II - L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

(1) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

La valeur brute de ces éléments correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre. Les immeubles font l'objet d'une décomposition. L'amortissement est principalement calculé suivant la méthode linéaire en fonction de la durée estimée. Une partie des éléments du poste "Matériels et Outillages" est amortie selon le mode dégressif, considéré comme l'amortissement économique de ces éléments. Les durées d'utilisation retenues par la Société sont les suivantes :

- Immobilisations incorporelles 4 à 10 ans
- Constructions (gros œuvre) 40 ans
- Constructions (installations générales) 10 à 15 ans
- Agencements et aménagements 15 ans
- Installations tech., mat. et outillages 3 à 12 ans
- Matériels de transport 4 à 8 ans
- Matériels informatiques 3 à 10 ans
- Mobiliers et matériels de bureau 10 à 12 ans

Au cours de l'exercice 2010 la Société a comptabilisé au titre des dotations et reprises d'amortissements dérogatoires un montant net de 459 milliers d'euros :

- Dotation : 515 milliers d'euros
- Reprise : 56 milliers d'euros

(2) TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation sont comptabilisés au bilan sur la base de leur coût d'acquisition hors frais d'acquisition tels que les droits de mutation, honoraires et frais d'actes.

Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque leur valeur d'inventaire à la clôture de l'exercice est, de façon significative, inférieure à leur coût historique.

Les titres font l'objet d'une évaluation à partir de la valeur d'utilité qu'ils représentent ainsi que sur la base de leurs perspectives de rentabilité. Cette règle s'applique pour l'ensemble des titres à l'exception de ceux acquis au cours de l'exercice.

Par ailleurs, les frais d'acquisition donnent lieu à un étalement fiscal sur 5 ans par le biais d'un retraitement extra-comptable.

Au cours de l'exercice, les variations suivantes ont été enregistrées :

- rachat d'une part des minoritaires dans Poujoulat S.A. (Belgique),
- augmentation du capital dans la société S.A.S. EURO ÉNERGIES,
- création de la S.A.S. SOLAIRES-ÉNERGIES.

Au 31 décembre 2010, les % de détentions sont les suivants :

- Poujoulat S.A. (Belgique) 96,75 %
- S.A.S. EURO ÉNERGIES 78,25 %
- S.A.S. SOLAIRES-ÉNERGIES 97,00 %

(3) CRÉANCES RATTACHÉES AUX PARTICIPATIONS

Les créances rattachées aux participations ont été portées en immobilisations financières pour la partie supérieure à 60 jours, soit 1 448 milliers d'euros (*) et en comptes clients pour la part inférieure à 60 jours soit 3 367 milliers d'euros.

Les autres créances rattachées s'élèvent à 1 450 milliers d'euros.

(*) Concomitamment à l'opération d'acquisition de la société LIVE GmbH, POUJOLAT a repris à l'ancien groupe détenteur des titres une créance d'une valeur nominale de 1 104 milliers d'euros. Le rachat de cette créance a été négocié forfaitairement à 600 milliers d'euros et figure pour ce montant en immobilisations financières.

(4) AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Par autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 décembre 1999, la Société a mis en œuvre un programme de rachat d'actions.

Nombre d'actions :
 À l'ouverture 8 602
 Augmentation -
 Réduction 100
 A la clôture 8 502

Elles figurent à l'actif du bilan pour un montant de 222 milliers d'euros au 31 décembre 2010, pour un cours moyen de 26,08 euros par action. À la clôture de l'exercice, le cours de l'action était de 94,01 euros.

(5) STOCKS

Les matières et marchandises ont été évaluées au coût moyen pondéré trimestriel. Les produits finis et en-cours de production ont été évalués sur la base d'un coût complet. Cette valeur est plafonnée, en tout état de cause, au prix de vente net déduction faite des frais de commercialisation et du résultat brut.

Une provision est constituée lorsque, à la clôture, la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dépréciations ainsi calculées entraînent au 31 décembre 2010 une dotation de 30 milliers d'euros et une reprise de 287 milliers d'euros.

(6) CRÉANCES ET DETTES

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provisions pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances et les dettes libellées en monnaies étrangères ont été valorisées au cours de change du 31 décembre 2010. Les écarts de conversion actifs ont donné lieu à une provision pour perte de change.

(7) FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les frais de recherche et de développement concernent les différents projets menés par le laboratoire Céric et, le cas échéant, en collaboration avec la Direction technique de l'entreprise. Les coûts engendrés par cette activité sont portés en charge sur l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Pour l'exercice 2010, ils s'élèvent à 1 018 milliers d'euros.

(8) PRODUCTION D'IMMOBILISATIONS

La production d'immobilisations est valorisée par addition des coûts d'achat et de main-d'oeuvre, ce dernier étant majoré d'un coefficient de frais généraux.

Au cours de l'exercice 2010, il n'y a pas eu de production immobilisée.

III - TITRES COMPOSANT LE CAPITAL

Catégorie des Titres : Actions

<i>(en euros)</i>	Nombre de Titres	Valeur nominale	Montant
À l'ouverture	489 750	24,50	12 000 000
Émis	-	-	-
Remboursés	-	-	-
À la clôture	489 750	24,50	12 000 000

IV - VENTILATION DE L'EFFECTIF

au 31 décembre 2010

Cadres et assimilés	62
Employés.....	89
Ouvriers.....	421
Force de vente.....	55
Techniciens et maîtrise	55
TOTAL	682

V - RÉMUNÉRATIONS ACCORDÉES AUX ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION *(en milliers d'euros)*

Pour la période allant du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010, la répartition est la suivante :

Organe de surveillance.....	98
Organe de direction.....	484

VI - INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE

Elles sont évaluées conformément aux dispositions de la Convention Collective de la Métallurgie des Deux-Sèvres et, le cas échéant, conformément à la convention collective des VRP. L'estimation de l'engagement prend en compte les modalités suivantes :

- Personnel concerné..... ensemble des salariés
- Méthode de calcul utilisée..... prospective
- Méthode d'amortissement..... amortissement immédiat des droits acquis
- Mode de départ à la retraite à l'initiative du salarié
- Âge de départ 65 ans
- Taux de turnover..... 2 %
- Taux de progression des salaires..... 2 %
- Taux d'évolution estimé du PASS..... 2 %
- Taux moyen de charges sociales..... 40 %
- Taux de rémunération 3,80 %
- Table de mortalité : TH00-02 pour les hommes
..... TF00-02 pour les femmes

La dette actuarielle s'élève à 1 153 milliers d'euros au 31 décembre 2010. Les indemnités de fin de carrière ont augmenté par rapport à 2009 de 311 milliers d'euros. Cette forte variation s'explique notamment par une modification au niveau de la convention collective des modalités d'obtention des indemnités de fin de carrière.

VII - DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION

Conformément aux dispositions de la Loi n°2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle, les entités françaises du Groupe accordent à leurs salariés un droit individuel de formation d'une durée de vingt heures minimum par année civile cumulable sur une durée maximale de six ans.

Au terme de ce délai et à défaut de son utilisation, l'ensemble des droits restera plafonné à cent vingt heures.

Aucune charge n'a été comptabilisée dans les résultats de 2010 et des exercices précédents, en application de l'avis n°2004-F du 13 octobre 2004 du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité.

Le nombre d'heures de droit individuel à la formation s'élève à 55 600 heures au 31 décembre 2010.

VIII - ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en milliers d'euros)

Dettes de la Société garanties par des sûretés réelles ..	3 132
Cautions données pour le compte de sociétés liées	2 597
Autres cautions données.....	333
Engagement au titre des contrats de locations.....	1 420
dont à moins de un an	849
à plus de un an.....	571
Cautions reçues.....	29

IX - RÉSULTAT FINANCIER (en milliers d'euros)

Il se décompose de la façon suivante :

	Charges	Produits
Provisions pour perte de change	-	13
Intérêts et assimilés	878	591
Différence de change	48	45
TOTAL	926	649

X - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (en milliers d'euros)

Il se décompose de la façon suivante :

	Charges	Produits
Opérations sur éléments d'actifs	573	496
Amortissements dérogatoires	515	56
Produit sur exercices antérieurs	-	50
Subventions et abandons de créances	425	-
Divers	5	28
TOTAL	1 518	630

XI - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

(en milliers d'euros)

La Société a opté pour le régime d'intégration fiscale.

Le périmètre à la clôture de l'exercice est composé par :

Sociétés.....	Date d'entrée dans le périmètre
POUJOLAT S.A. (Société mère)	01 janvier 1998
S.A.S. WESTAFLEX BÂTIMENT	01 janvier 1998
S.A.S. TÔLERIE FORÉZIENNE	01 janvier 1998
S.A.S. BEIRENS	01 janvier 2002

La convention d'intégration fiscale précise que chaque société supportera la charge d'impôt sur les bénéfices qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale (principe de la neutralité).

Répartition du montant global de l'impôt sur les bénéfices

	Brut	IS	Net
Résultat courant avant impôt	11 060	3 627	7 433
Résultat exceptionnel	(889)	(306)	(583)
Participation des salariés			
aux résultats	(946)	(262)	(684)
Impact intégration fiscale	-	33	(33)
Résultat net	9 225	3 092	6 133

Au titre de l'exercice 2010, la décomposition de l'impôt sur les bénéfices est la suivante :

Société	Charges	Produits
POUJOLAT S.A. (Société mère)	3 045	
S.A.S. WESTAFLEX BÂTIMENT	468	468
S.A.S. TÔLERIE FORÉZIENNE	486	486
S.A.S. BEIRENS	(25)	(25)
Autres impôts (*)	47	
TOTAL	4 021	929

(*) au titre de revenus immobiliers hors France.

XII - AUTRES INFORMATIONS (en milliers d'euros)

• Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	
Intérêts sur créances.....	3
Clients et comptes rattachés	
Clients, factures à établir.....	296
Autres créances	
Fournisseurs, avoirs à recevoir.....	105
Subvention à recevoir.....	333
Autres produits à recevoir.....	86
Trésorerie	
Intérêts courus à recevoir.....	43
• Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits	
Intérêts courus.....	64
Emprunts et dettes financières diverses.....	62
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Fournisseurs, factures non parvenues.....	4 945
Dettes fiscales et sociales	
Provision sur congés payés.....	2 115
Provision sur participation.....	892
Autres salaires et charges à payer.....	2 441
État, charges à payer.....	714
Autres dettes	
Clients, avoirs à établir.....	149
• Transferts de charges	Montant
Ils figurent pour un montant de 892 milliers d'euros et concernent principalement :	
Indemnités sociales et d'assurances.....	393
Remboursements de formations.....	283
Remboursements SFAC et sinistres.....	116
Contrats aidés.....	14
Divers.....	86
• Informations sectorielles	Montant
La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante	
<small>(en milliers d'euros) :</small>	
France.....	102 813
Export.....	6 423
TOTAL	109 236
• Informations environnementales	
POUJOLAT est une entreprise dite Installation Classée soumise à autorisations et à déclarations. Ceci nous amène à mettre en œuvre des surveillances et des contrôles répertoriés dans un Arrêté Préfectoral donnant ainsi un cadre réglementaire à notre activité. Nos impacts sur l'environnement, bien que faibles, sont connus et maîtrisés. Ceci signifie que nous mettons en place des actions d'amélioration sur nos consommations énergétiques comme sur la gestion globale de nos déchets.	
Au titre de l'exercice 2010, les dépenses suivantes ont été engagées :	
Enlèvement et traitement des déchets.....	163
Analyses sur les rejets d'eaux et atmosphériques.....	4
Accompagnement réglementaire pour mise en place d'une nouvelle chaufferie dont 2 chaudières Biomasse.....	3
Diagnostic énergétique du site.....	20
Renouvellement de la Certification selon ISO 14001.....	6
Achats de rétentions et kits anti-pollution.....	11
TOTAL	207

En phase avec notre situation administrative nous avons mis en place un système de management intégré en qualité-sécurité-environnement. Notre certification selon ISO 14001 a été renouvelée en juin 2010 lors d'un audit tierce partie pour une durée de 3 ans. Chaque année se déroule un audit de suivi (partiel) et tous les 3 ans un audit de renouvellement (complet).

Cet engagement fort et citoyen vis-à-vis de l'environnement se traduit par :

- un respect strict de la réglementation en vigueur (française et européenne) avec la mise en place d'une veille réglementaire quotidienne,
- la définition et l'application d'une politique de prévention des risques et de réduction de ses impacts environnementaux (plan de management environnemental),
- la recherche permanente de réduction des consommations en énergies fossiles en favorisant l'emploi d'énergies renouvelables,
- une maîtrise opérationnelle de toute l'activité industrielle soutenue par un système d'amélioration continue certifié.

En 2010, nous avons lancé la définition d'un plan d'actions au regard d'un vaste projet d'entreprise visant à concrétiser notre démarche d'éco-conception en y associant tous les acteurs liés au cycle de vie du produit.

• **Informations complémentaires**

Les titres de la Société ont été transférés sur Alternext le 24 juin 2010. Contrairement à Euronext, Alternext n'est pas un marché réglementé mais un système multilatéral de négociation.

XIII - ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS

Aucun événement important n'est intervenu depuis la date de clôture de l'exercice.

IMMOBILISATIONS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions, créations	Diminutions par virements de poste à poste	Cessions, mises hors service	Valeur brute en fin d'exercice
Frais d'établissement	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	2 184	307	-	101	2 390
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 184	307	-	101	2 390
Terrains	3 604	99	-	-	3 703
Constructions sur sol propre	17 035	39	-	-	17 074
Installations générales, agenc., aménag.	3 865	258	-	-	4 123
Installations techniques, matériels et outillages industriels	24 746	2 319	-	508	26 556
Matériel de transport	227	82	-	85	224
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 053	247	-	385	1 915
Immobilisations corporelles en cours	98	442	256	-	284
Avances et acomptes	84	77	84	-	77
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	51 711	3 562	339	978	53 956
Participations	12 500	2 295	-	1	14 794
Autres titres immobilisés	6	-	-	-	6
Prêts et autres immobilisations financières	244	6	-	11	239
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	12 750	2 301	-	12	15 039
TOTAL GÉNÉRAL	66 645	6 170	339	1 091	71 385

Les acquisitions de l'exercice portent principalement sur l'amélioration du process industriel.

Les mouvements de participations concernent le rachat des minoritaires dans Poujoulat S.A. (Belgique), l'augmentation du capital dans la société S.A.S. EURO ÉNERGIES, la souscription au capital de la S.A.S. SOLAIRES-ÉNERGIES.

AMORTISSEMENTS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute au début de l'exercice	Augment. dotation de l'exercice	Diminutions éléments sortis	Montant à la fin de l'exercice	Amortis. linéaire	Amortis. dégressif	Amortis. dérogatoire Dotations Reprises
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	1 422	276	5	1 693	276	-	18
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 422	276	5	1 693	276	-	18
Terrains	380	33	-	413	33	-	2
Constructions sur sol propre	5 744	834	-	6 578	834	-	198
Installations générales, agenc., aménag.	2 107	246	-	2 353	246	-	29
Installations techniques, matériels et outillages industriels	18 523	2 130	154	20 499	189	1 941	280
Matériel de transport	69	54	50	73	54	-	6
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 465	171	299	1 337	171	-	8
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28 289	3 468	503	31 253	1 527	1 941	515
TOTAL GÉNÉRAL	29 711	3 743	508	32 946	1 802	1 941	515

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES CÉDÉES AU COURS DE L'EXERCICE

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute d'origine	Amortis. pratiqués	Frais de cession	Valeur résiduelle	Prix de vente	+/- value	
						court terme	long terme
Logiciels	101	5	-	96	93	(3)	-
Matériel industriel	508	154	-	354	353	(1)	-
Matériel de transport	85	50	-	35	35	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	385	299	-	86	4	(82)	-
TOTAL GÉNÉRAL	1 079	508	-	571	485	(86)	-

ÉTAT DES STOCKS *(en milliers d'euros)*

Valeur comptable globale des stocks et valeur comptable par catégories appropriées à l'entité avec le montant des dépréciations par catégorie :

Natures	Valeurs brutes 31/12/2010	Provision début exercice	Dotation	Reprise	Provision fin exercice	Montants nets 31/12/2010
Matières Premières	6 928	152	4	68	88	6 840
Produits en-cours	2 910	-	-	-	-	2 910
Produits Finis	5 290	124	4	61	66	5 224
Stocks Négoces	4 782	257	22	157	122	4 660
TOTAUX	19 910	533	30	287	276	19 634

ÉTAT DES CRÉANCES

	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	1 448	1 448	-
Prêts (1)	4	4	-
Autres immobilisations financières	235	-	235
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	120	120	-
Autres créances clients	31 671	31 671	-
Personnel et comptes rattachés	70	70	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	39	39	-
Impôts sur les bénéfices	90	90	-
Taxe sur la valeur ajoutée	980	980	-
Divers collectivités publiques	333	200	133
Groupe et associés	2 422	2 422	-
Débiteurs divers	186	186	-
Charges constatées d'avance	492	492	-
TOTAL	38 090	37 722	368

(1) Prêts accordés 1
Remboursements obtenus 6

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises sur l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	3 488	515	56	3 947
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	275	-	13	262
Autres provisions pour risques et charges	300	150	-	450
Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations financières	57	-	-	57
Sur stocks et en-cours	533	30	287	276
Sur comptes clients	158	76	84	150
Autres provisions pour dépréciation	172	-	-	172
TOTAL	4 983	771	439	5 315
Dotations et reprises				
D'exploitation	-	256	370	-
Financières	-	-	13	-
Exceptionnelles	-	515	56	-

ÉTAT DES DETTES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant Brut	À 1 an au plus	De 1 an à 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
• à 1 an maximum à l'origine	178	178	-	-
• à plus de 1 an à l'origine (1)	21 036	4 920	13 980	2 137
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	1 169	136	1 033	-
Fournisseurs et comptes rattachés	12 344	12 344	-	-
Personnel et comptes rattachés	4 634	4 634	-	-
Sécurité sociale et organismes sociaux	2 363	2 363	-	-
État : impôts sur les bénéfices	20	20	-	-
État : taxe sur la valeur ajoutée	1 140	1 140	-	-
État : autres impôts, taxes et assimilés	760	760	-	-
Dettes sur immo. et comptes rattachés	278	278	-	-
Groupe et associés (2)	4 126	4 126	-	-
Autres dettes	149	149	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	48 198	31 048	15 013	2 137

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice..... 5 500
Emprunts remboursés en cours d'exercice..... 4 870

(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés
auprès des associés personnes physiques..... 46

**ÉLÉMENTS CONCERNANT
LES ENTREPRISES LIÉES** *(en milliers d'euros)*

Postes	2010	2009
Participations	13 269	11 146
Créances rattachées à des participations	1 448	1 288
Créances clients et comptes rattachés	3 367	2 694
Autres créances	1 450	1 370
Comptes fournisseurs et comptes rattachés	4 366	3 924
Autres dettes	4 080	2 515
Autres produits financiers	21	38
Charges financières	33	24
Charges exceptionnelles	425	-

**VARIATION
DES CAPITAUX PROPRES** *(en milliers d'euros)*

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	44 944
Distribution de dividendes.....	(1 175)
Dividendes sur propres actions.....	20
Subvention d'investissement	666
Provisions réglementées	459
Résultat net comptable de l'exercice.....	6 133
Capitaux propres à la clôture de l'exercice	51 047

TABLEAU DE FINANCEMENT (en milliers d'euros)

	2010	2009
Emplois		
Distributions mises en paiement au cours de l'exercice	1 155	1 034
Acquisitions :		
• d'immobilisations incorporelles	307	131
• d'immobilisations corporelles	3 223	4 119
• d'immobilisations financières	2 292	1 234
Diminution des dettes financières à plus d'un an	4 870	4 431
Réduction des fonds propres et comptes courants	-	-
TOTAL EMPLOIS	11 847	10 949
Ressources		
Capacité d'autofinancement nette	10 287	7 151
Cessions :		
• d'immobilisations incorporelles	93	-
• d'immobilisations corporelles	393	26
• ou réductions d'immobilisations financières	10	1 203
Augmentation nette des capitaux propres	666	-
Apport en fonds propres et comptes courants	682	1 565
Augmentation des dettes financières à plus d'un an	5 404	5 352
TOTAL RESSOURCES	17 535	15 297
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	5 688	4 348

	2010		2009	
	Dégagement	Besoins	Dégagement	Besoins
Variation des actifs				
Stocks et en-cours	-	3 196	932	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	1	-
Comptes clients et comptes rattachés	1 440	-	1 170	-
Autres créances	-	238	304	-
Comptes de régularisation	3	-	206	-
Variation des dettes				
Avances et acomptes reçus sur commandes	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	394	-	-	1 221
Dettes fiscales et sociales	560	-	-	27
Autres dettes	-	169	-	164
Comptes de régularisation	-	5	5	-
TOTAUX	2 397	3 608	2 618	1 412
I - BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT	-	1 211	1 206	-
II - VARIATION NETTE TRÉSORERIE	-	4 477	-	5 554
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	-	5 688	-	4 348

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION (en milliers d'euros)

Rubriques	2010	%	2009	%
Ventes de marchandises	29 913	100	26 393	100
- Coût d'achat des marchandises	19 667	66	18 151	68
MARGE COMMERCIALE	10 245	34	8 242	31
Production vendue	79 323	72	75 188	74
+ Production stockée	960	1	-	-
- Destockage de production	25	-	774	1
+ Production immobilisée	-	-	-	-
PRODUCTION DE L'EXERCICE	80 258	73	74 414	74
PRODUCTION + VENTES	110 171	100	100 807	100
- Coût d'achat des marchandises	19 667	18	18 151	18
- Consommation en provenance de tiers	46 448	42	42 200	42
VALEUR AJOUTÉE	44 056	40	40 456	40
+ Subventions d'exploitation	26	-	36	-
- Impôts et taxes	2 000	2	2 151	2
- Charges de personnel	27 843	25	26 311	26
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	14 238	13	12 031	12
+ Reprises, transfert charges	1 263	1	1 222	1
+ Autres produits	-	-	6	-
- DAP, dépréciations, provisions	4 000	4	3 925	4
- Autres charges	165	-	262	-
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	11 336	10	9 072	9
+ Quote-part opérations en commun	-	-	-	-
+ Produits financiers	649	-	2 495	2
- Quote-part opérations en commun	-	-	-	-
- Charges financières	926	1	2 567	3
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	11 060	10	9 001	9
Produits exceptionnels	630	-	256	-
- Charges exceptionnelles	1 518	1	536	1
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(889)	(1)	(280)	-
- Participation des salariés	946	1	763	1
- Impôt sur les bénéfices	3 092	3	2 678	3
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	6 133	6	5 280	5
Produits de cessions d'éléments d'actif	496	-	26	-
- Valeur comptable des éléments cédés	574	-	26	-
PLUS/MOINS VALUES SUR CESSIONS	(78)	-	-	-

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES au 31 décembre 2010*(en euros)*

TITRES DE PARTICIPATION	Valeur nette comptable	Valeur de marché
Sociétés françaises		
• S.A.S. TÔLERIE FORÉZIENNE	1 449 971	-
• S.A.S. WESTAFLEX BÂTIMENT	2 510 924	-
• S.A.S. BEIRENS	3 636 501	-
• S.A.S. EURO ÉNERGIES	1 249 500	-
• S.A.S. SOLAIRES-ÉNERGIES	48 500	-
• S.A.R.L. QUALITY BÛCHES	-	-
• S.A. LES BOIS CHAUDS DU BERRY	8 010	-
• S.A.S. WHITE BEAR INTERNATIONAL	9 699	-
• S.A.S. PJES	300	-
Sociétés étrangères		
• S.A. POUJOLAT (Belgique)	2 624 169	-
• POUJOLAT BV (Pays-Bas)	9 180	-
• POUJOLAT UK Ltd (Royaume-Uni)	415 300	-
• POUJOLAT Sp. z o.o. (Pologne)	1 128 577	-
• POUJOLAT BACA (Turquie)	198 414	-
• LIVE GmbH (Allemagne)	1	-
AUTRES TITRES		
Actions propres	221 765	799 273

D. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS au 31 décembre 2010

Taux de conversion utilisé	Capital		Réserves et report avant affectation des résultats	Capitaux propres (1) + (2)	Quote part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus	Prêt et avance consentis par la Société et non encore remboursés	Montant des cautions et avais donnés par la Société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la Société mère au cours de l'exercice	
	(1) Taux historique	(2) Taux de clôture										Brute
1 - Filiales												
S.A. POUJOLAT (Belgique)	1 325 000	76 754	1 401 754	96,75	2 624 169	2 624 169	-	-	40 890	2 951	-	
POUJOLAT BV (Pays-Bas)	18 151	325 982	344 133	80	9 180	9 180	56 476	-	1 334 318	(58 639)	-	
LIVE GmbH (Allemagne)	25 000	(1 268 382)	(1 243 382)	100	1	1	1 254 856	1 687 013	5 496 796	(16 099)	-	
POUJOLAT UK Ltd (Royaume-Uni)	422 894	(339 536)	83 358	98,74	415 300	415 300	1 000 675	-	4 225 347	8 140	-	
S.A.S. TÔLERIE FOREZIENNE (France)	301 500	6 113 336	6 414 836	99,99	1 449 971	1 449 971	-	-	9 295 172	958 975	-	
S.A.S. WESTAFLEX BÂTIMENT (France)	1 350 000	5 922 195	7 272 195	99,62	2 510 924	2 510 924	-	-	19 075 558	959 682	-	
S.A.S. BEIRENS (France)	1 500 000	2 775 364	4 275 364	99,99	3 636 501	3 636 501	200 574	-	16 544 397	232 951	-	
POUJOLAT Sp. z o.o. (Pologne)	1 141 512	(492 240)	649 272	100	1 128 577	1 128 577	-	510 000	1 579 737	(137 147)	-	
POUJOLAT BACA (Turquie)	396 829	(385 004)	11 825	50	198 414	198 414	270 000	400 000	662 263	(5 001)	-	
S.A.S. EURO ÉNERGIES (France)	600 000	2 938 320	3 538 320	78,25	1 249 500	1 249 500	3 506	-	10 301 049	131 773	-	
S.A.S. SOLAIRES-ÉNERGIES (France)	50 000	-	50 000	97	48 500	48 500	-	-	-	-	-	
2 - Participations												
S.A.R.L. QUALITY BÜCHES	38 000	(162 811)	(124 811)	25	57 000	-	172 494	-	318 964	12 674	-	

Rappel des cours de change au 31 décembre 2010 pour les pays hors zone euro :

Royaume-Uni : 1 GBP = 1,162 euro

Pologne : 1 PLN = 0,232 euro

Turquie : 1 TRY = 0,483 euro

RAPPORTS

et texte des RÉSOLUTIONS

Rapport du Conseil de Surveillance à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle	139
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	140
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	141
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés	142
Texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle	144

138



RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 10 JUIN 2011

Mesdames, Messieurs,

Le Directoire de notre Société vous a convoqué à une Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément à la Loi et aux statuts, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2010, et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Conseil de Surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle ses observations sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Nous vous précisons que le Directoire a communiqué au Conseil de Surveillance les comptes annuels, les comptes consolidés et le rapport de gestion dans les trois mois de la clôture de l'exercice.

Après avoir vérifié et contrôlé les éléments communiqués par le Directoire, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière.

Nous espérons que l'ensemble des propositions que vous a faites le Directoire dans son rapport recevra votre agrément, et que vous voudrez bien adopter les résolutions du ressort de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.



Fait à Paris
Le 23 mars 2011

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société POUJOLAT, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Deux goodwill sont inscrits à l'actif pour un montant net de 1 309 milliers d'euros. Ces valeurs font l'objet de tests de dépréciation selon les modalités décrites dans la note XVIII de l'annexe.
- La note II de l'annexe décrit les traitements appliqués aux variations de périmètre constatées sur l'exercice au regard de l'application des nouvelles réglementations IAS 27R et IFRS 3R. Nous avons procédé à l'examen de la correcte application de ces normes.

- L'annexe des comptes précise les modalités d'évaluation des stocks de matières et marchandises, des en-cours de production et produits finis ; nous avons procédé à l'appréciation de la méthodologie retenue par le Groupe et avons vérifié par sondages, sa correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les Sables d'Olonne et Niort, le 4 avril 2011
LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SARL CHARRIER-BILLON CONSULTANTS
Jean-Yves BILLON

GRUPE Y Audit
Alain PEROT




RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société POUJOLAT, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- L'annexe des comptes annuels précise les modalités d'évaluation des stocks de matières et marchandises, des en-cours de production et produits finis ; nous avons procédé à l'appréciation de la méthodologie retenue par la société et avons vérifié par sondages, sa correcte application.
- L'annexe des comptes annuels précise les modalités de comptabilisation et de détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation.

Il y est notamment indiqué que les titres sont évalués en fonction de leur valeur d'utilité ainsi que sur la base de leurs perspectives de rentabilité. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues pour l'application de ces critères.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la Loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Les Sables d'Olonne et Niort, le 4 avril 2011
LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SARL CHARRIER-BILLON CONSULTANTS
Jean-Yves BILLON

GROUPE Y Audit
Alain PEROT




RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I - Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

En application de l'article L. 225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

1.1 - Avec la société SMFC

Date d'autorisation du conseil de surveillance : 3 septembre 2010

- **Personnes concernées :**
 - Monsieur Yves COIRIER, Président du Conseil de Surveillance,
 - Monsieur Frédéric COIRIER, Président du Directoire.

• **Nature et objet :**
Avance de trésorerie.

• **Modalités :**
Votre société a accordé une avance de trésorerie sous forme de compte courant à la société civile SMFC pour un montant de 500 000 euros.

Cette avance a une durée maximale de 12 mois et est rémunérée au taux EONIA majoré de 0,5 point. Les produits financiers se sont élevés pour l'exercice à 1 684 euros.

1.2 - Avec la société POUJOLAT Sp. z o.o.

Date d'autorisation du conseil de surveillance : 21 décembre 2010

- **Personnes concernées :**
 - Monsieur Frédéric COIRIER, Président du Directoire,
 - Monsieur Philippe BULLIER, Membre du Directoire.

• **Nature et objet :**
Subvention.

• **Modalités :**
Votre société a accordé une subvention de 250 000 euros à la société POUJOLAT Sp. z o.o.

1.3 - Avec la société POUJOLAT BACA

Date d'autorisation du conseil de surveillance : 21 décembre 2010

- **Personnes concernées :**
 - Monsieur Frédéric COIRIER, Président du Directoire.

• **Nature et objet :**
Subvention.

• **Modalités :**
Votre société a accordé une subvention de 175 000 euros à la société POUJOLAT BACA.

II - Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale

En application de l'article R. 225-57 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

2.1 - Avec Monsieur Yves COIRIER

a) **Nature et objet :**
Location de bureau.

• **Modalités :**
Monsieur Yves COIRIER loue à votre société un bureau dont il est propriétaire, sis 7 rue Roy à PARIS (75008).

Les loyers versés au titre de l'exercice s'élèvent à 12 972 euros.

b) Nature et objet

Rémunération du compte courant.

• **Modalités :**

Le compte courant de Monsieur Yves COIRIER a été rémunéré au taux fiscalement déductible, soit 3,82 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

La charge de l'exercice s'établit à 1 747 euros.

2.2 - Avec la société SOPREG

• **Nature et objet :**

Assistance gestion et refacturation de frais.

• **Modalités :**

La société SOPREG a facturé à votre société des prestations de services et des frais au titre de l'exercice pour un montant global hors taxes de 326 089 euros.

2.3 - Avec la société STAGE

• **Nature et objet :**

Prestations de services et refacturation de frais.

• **Modalités :**

La société STAGE a facturé à votre société des prestations de services et des frais au titre de l'exercice pour un montant global hors taxes de 75 268 euros.

Les Sables d'Olonne et Niort, le 4 avril 2011
LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SARL CHARRIER-BILLON CONSULTANTS
Jean-Yves BILLON

GROUPE Y Audit
Alain PEROT



TEXTE DES RÉOLUTIONS PROPOSÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 10 JUIN 2011

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de Surveillance et des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, elle approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 118 782 euros.

En conséquence, elle donne aux membres du Directoire quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Groupe et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés, tels qu'ils lui ont été présentés.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Directoire, et décide d'affecter le bénéfice de 6 133 365,76 euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	6 133 365,76 euros
Auquel s'ajoute	
Le report à nouveau antérieur	20 966,07 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	6 154 331,83 euros
À titre de dividendes aux actionnaires	1 322 325,00 euros
Soit 2,70 euros par action	
Le solde	4 832 006,83 euros

Pour un montant de 4 800 000,00 euros au compte «autres réserves» et pour un montant de 32 006,83 euros au compte « report à nouveau ».

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 1 322 325,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Les actionnaires sont informés que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater nouveau du Code Général des Impôts, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui perçoivent des revenus éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158 du Code général des impôts peuvent opter pour leur assujettissement à un prélèvement forfaitaire libératoire de 19 %. Les conditions d'exercice et limites de cette option leur sont exposés.

Les actionnaires sont en outre informés que, conformément aux dispositions de l'article 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, qu'ils soient soumis au prélèvement forfaitaire libératoire ou imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu, seront désormais prélevés à la source.

Le paiement des dividendes sera effectué au plus tard le 30 juin 2011 déduction faite des prélèvements obligatoires et facultatifs.

Conformément à la Loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2007 :
881 550,00 euros, soit 1,80 euro par titre
Dividendes éligibles à la réfaction de 40 % :
881 550,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2008 :
1 052 962,50 euros, soit 2,15 euros par titre
Dividendes éligibles à la réfaction de 40 % :
1 052 962,50 euros

Exercice clos le 31 décembre 2009 :
1 175 400,00 euros, soit 2,40 euros par titre
Dividendes éligibles à la réfaction de 40 % :
1 175 400,00 euros

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Chaque intéressé n'a pas pris part au vote de la convention le concernant.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale fixe le montant global annuel des jetons de présence alloués au Conseil de Surveillance à la somme de 46 665,00 euros.

Cette décision s'applique pour l'exercice en cours et pour les exercices ultérieurs jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée.